

1	Ces lignes déjà menacées du Grand Paris Express .....	1
2	Les PME françaises doivent jouer collectif pour profiter des JO de Paris 2024.....	4
3	Pour Michel Cadot, la procédure d'agrément tempère les logiques de marché.....	5
4	Les vélos en libre-service et sans borne débarquent.....	7
5	Qui sont les gagnants et les perdants de la politique fiscale d'Emmanuel Macron ?.....	8
6	Budget 2018 : la droite veut plus de baisses d'impôts .....	11
7	Privatisations: ADP, Française des jeux... l'Etat se lance .....	12
8	Renault fonce vers l'électrique.....	14
9	French Tech : le gouvernement accélère sur la diversité.....	15
10	Banque digitale : quasi-gratuite, Revolut voit grand .....	16
11	La présidente de la FNSEA accuse Michel-Edouard Leclerc d'être « le tyran des prix bas » 18	
12	Ecoles, crèches, hôpitaux : les secteurs touchés mardi par la grève des fonctionnaires .....	20
13	Grogne: le gouvernement plus inquiet de la colère des jeunes que de celle des fonctionnaires.....	21
14	François Baroin met en garde Emmanuel Macron : "Les maires tirent la sonnette d'alarme" 23	
15	Comment la garde des Sceaux, Nicole Belloubet, veut réformer la Justice.....	25
16	Au Royaume-Uni, le Brexit entraîne déjà une pénurie de main-d'œuvre .....	28
17	La pression monte sur les indépendantistes catalans .....	30
18	Allemagne : Merkel donne son accord pour limiter le nombre de réfugiés.....	31
19	La guerre des visas est déclarée entre les Etats-Unis et la Turquie .....	32

## **::: ILE-DE-FRANCE**

### **LE MONDE – 07/10/2017**

#### **1 Ces lignes déjà menacées du Grand Paris Express**



**Les élus locaux cherchent à obtenir des assurances de l'exécutif pour les lignes 17 et 18, qui sont sur la sellette.**

Le premier tunnelier du Grand Paris Express ne commencera qu'en janvier 2018 à forer le sous-sol à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), mais le chantier du futur métro automatique provoque déjà des secousses du nord au sud de la métropole. Elus locaux et acteurs économiques s'alarment d'une remise en cause de certains tronçons par le gouvernement, quelques mois après l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron.

De l'Essonne au Val-d'Oise en passant par les Yvelines, les grandes manœuvres ont commencé pour sauver les lignes menacées avant un arbitrage attendu pour le début du mois de novembre. Avec un argument massue : renvoyer à un horizon lointain une partie des lignes et de leurs 68 gares mettrait en péril des centaines d'hectares de zones d'activité et des milliers de logements programmés.

A Matignon et à l'Élysée, c'est une petite musique qui n'a cessé de s'amplifier depuis l'été : trop de chantiers d'infrastructures ont été lancés, il faut établir des priorités... Le Grand Paris Express y échappe d'autant moins que le devis de ses 200 kilomètres de lignes automatiques, chiffré aujourd'hui dans une fourchette de 28 à 35 milliards d'euros, s'alourdit à mesure que les études s'affinent.

Après la polémique de la rentrée sur un possible « dérapage » des coûts et un manque de contrôle du projet par la Société du Grand Paris (SGP), chacun s'attend à ce que la conférence métropolitaine d'Ile-de-France, d'ici quelques semaines, soit l'occasion d'une remise à plat du dispositif, alors que la mise en service du nouveau réseau est officiellement prévue entre 2022 et 2030. Le préfet de région, Michel Cadot, a fait des propositions au gouvernement – restées confidentielles –, désormais étudiées au niveau interministériel.

La tentation : sécuriser la réalisation d'ici à 2024 des lignes les plus vitales pour désengorger le réseau francilien et des tronçons indispensables aux Jeux olympiques en 2024 et à l'Exposition universelle de 2025. Et renvoyer ce qui peut l'être à plus tard, à l'horizon 2030 ou au-delà. Quitte à repenser l'architecture du réseau.

Si le prolongement de la ligne 14 et la réalisation de la ligne 15 semblent assurés, la ligne 16 pourrait être ralentie à l'est d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), où se trouve son centre d'entretien, alors que le métro est normalement attendu en 2023 pour désenclaver les banlieues défavorisées de Sevran, Clichy, Montfermeil, Chelles... Les lignes 17 et 18 sont particulièrement sur la sellette.

### **La ligne 17 fragilisée**

*« De bonnes sources me préviennent que la ligne 17 est très menacée, regrette Jean-Pierre Blazy, le maire (PS) de Gonesse. Ça obère complètement nos projets de développement, sur un territoire très défavorisé ! »* Ces 19,5 km entre RER Le Bourget (Seine-Saint-Denis) et Le Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne) doivent desservir les aéroports du Bourget et de Roissy, le Parc des expositions et le Triangle de Gonesse (Val-d'Oise), où elle conditionne un gigantesque projet d'urbanisation sur 260 hectares... Trafic estimé : 75 000 voyageurs par jour – 150 000 les jours de salon –, pour un coût de 1,8 milliard d'euros. A comparer aux 900 000 passagers quotidiens du RER B...

Après les élus du conseil communautaire du Grand Roissy, les élus du Val-d'Oise ont voté à l'unanimité, le 29 septembre, une motion exigeant la réalisation de la ligne jusqu'à l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle d'ici à la mi-2024. *« Jusqu'à cet été, on nous avait toujours assuré que ce serait livré dans les délais, nous renvoyer au-delà de 2024 ne serait pas acceptable »*, tranche le président (LR) du département, Arnaud Bazin, également vice-président du conseil de surveillance de la Société du Grand Paris.

Les élus du département ont obtenu un rendez-vous, lundi 9 octobre au matin, avec le conseiller transports commun à Edouard Philippe et Emmanuel Macron, Jimmy Brun. *« Si nous n'obtenons pas de garanties, nous organiserons une protestation des élus avec leurs écharpes tricolores devant Matignon »*, prévient M. Blazy. Ils sont soutenus par Aéroports de Paris, Dassault Falcon Service, Airbus Helicopters, le Musée de l'air et de l'espace, réunis dans l'association Bourget Pro Mobilité pour défendre la réalisation de la ligne auprès du chef de l'Etat et du premier ministre.

*« On ne peut pas mesurer l'intérêt d'une ligne uniquement par le trafic voyageurs attendu, ce sont aussi des instruments de développement économique »*  
Philippe Yvin, président de la SGP

Mais la ligne 17 a un concurrent : le projet de Charles-de-Gaulle Express, une desserte directe, rapide et coûteuse entre la gare de l'Est et l'aéroport, à destination d'une clientèle de voyageurs d'affaires. Les deux projets ne visent pas le même public, ne desservent pas les mêmes territoires et ne mobilisent pas les mêmes financements. Mais l'aval donné par le gouvernement à ce projet de navette fragilise la ligne 17.

### **Les JO de 2014 en ligne de mire**

Au sud, c'est la ligne 18 qui est dans la ligne de mire. Sa fréquentation prévisionnelle n'est que de 100 000 voyageurs par jour, pour un coût de 2,7 milliards d'euros. La première moitié, entre l'aéroport d'Orly (Val-de-Marne) et le plateau de Saclay (Essonne), paraît assurée de voir le jour d'ici à 2024. La candidature de la France pour organiser l'Exposition universelle de 2025 à Saclay a ajouté un argument au développement sur le plateau d'une Silicon Valley à la française, aujourd'hui très mal desservie par les transports en commun.

La deuxième partie, dans les Yvelines, jusqu'à Versailles-Chantiers en passant par Saint-Quentin-en-Yvelines, semble en revanche mal engagée... Sans parler d'une hypothétique prolongation jusqu'à Nanterre (Hauts-de-Seine) censée boucler la boucle. « *Le gouvernement va nous annoncer un report qui sera en réalité un enterrement de première classe, c'est une très mauvaise nouvelle* », croit savoir Pierre Bédier, président (LR) du conseil départemental des Yvelines, pour qui un tronçon Orly-Saclay seul, « *est une absurdité !* ».

Les maires du département, appuyés par leurs voisins de l'Essonne, multiplient courriers et résolutions pour exiger leur métro en 2024, rappelant que sans cette ligne, les 100 hectares de nouveaux quartiers prévus à Satory ou l'important développement économique de Saint-Quentin-en-Yvelines auront du plomb dans l'aile. Sans compter que le métro devait desservir trois sites olympiques dans les Yvelines pour les JO de 2024.

« *La ligne 18 arrivera dans les Yvelines* », a promis la ministre des transports, Elisabeth Borne, en visite à Satory jeudi 5 octobre... Sans rassurer les élus, qui n'ont pas manqué de remarquer l'absence d'engagement sur une date.

Dans sa volonté de temporiser, le gouvernement pourrait toutefois trouver un allié... auprès des associations d'usagers. Pour la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut), les lignes 17 et 18 ne sont clairement pas prioritaires, ne traversant pas de zones densément habitées. « *Pourquoi pas reporter ou annuler les lignes les moins pertinentes, comme la 17 ou la 18, si c'est pour attribuer ces crédits aux transports du quotidien, la modernisation des RER, les projets de tramways en souffrance* », plaide Marc Pélissier, le président de la Fnaut Ile-de-France.

### **Le calendrier risque de se dilater**

« *On ne peut pas mesurer l'intérêt d'une ligne uniquement par le trafic voyageurs attendu, ce sont aussi des instruments de développement économique* », défend Philippe Yvin, le président de la SGP. Au cœur de cette lutte d'influence, la Société du Grand Paris tente vaille que vaille de défendre la cohérence de son réseau. « *C'est un système global, chaque tronçon contribue à créer le choc économique et urbain attendu, argumente Philippe Yvin. L'impact économique sera plus fort et le coût moindre si la réalisation est concentrée dans le temps.* »

Le gouvernement sera-t-il sensible à ces arguments ? Des observateurs notent qu'arbitrages financiers ou non, le calendrier du Grand Paris Express risque fort de se dilater pour des raisons techniques. « *Le lissage financier va rejoindre le lissage technique : il y a beaucoup de lignes à forer parfois très profond, certaines gares sont très difficiles à réaliser, tout ça va forcément prendre plus de temps que prévu* », prédit Jacques Baudrier, conseiller (PCF) de Paris, vice-président de la commission Aménagement métropole et administrateur du Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF). De là à afficher une volonté de différer des lignes, il y a un pas dont la Société du Grand Paris se serait bien passée.

Par [Grégoire Allix](#)

LES ECHOS – 09/10/2017

## 2 Les PME françaises doivent jouer collectif pour profiter des JO de Paris 2024



**L'impact économique des JO 2024 est estimé entre 5,3 et 10,7 milliards d'euros. Les PME doivent se préparer dès maintenant pour en bénéficier.**

Les entreprises françaises sont présentes sur tous les segments de l'économie du sport : BTP, équipements, gestion des infrastructures, organisation événementielle, billetterie, ou encore architecture, énergie, transports, gestion des flux, sécurité, matériels sportifs, économie numérique. Selon Bercy, le marché, en hausse constante depuis sept ans, représente « *près de 60.000 emplois (hors pratique sportive) et un [chiffre d'affaires](#) de 35 milliards d'euros par an* ». D'après les experts du Centre de droit et d'économie du sport (CDES), l'impact économique des JO 2024 est estimé entre 5,3 et 10,7 milliards d'euros.

### **Développer les offres de service**

Si l'organisation des JO à Paris est une bonne nouvelle, les TPE-PME doivent se préparer dès maintenant pour espérer en tirer un profit direct. Lors des JO de Londres, 94 % des contrats du comité d'organisation britannique ont été attribués à des entreprises anglaises, dont deux tiers de TPE-PME. Pour gagner des marchés demain, encore faut-il se préparer aujourd'hui et investir dans le développement de ses offres et services.

### **Travail de réseau**

Il faut pour cela structurer une filière partant des [start-up](#) innovantes (gestion des flux urbains, transformation de l'expérience des spectateurs, réduction de l'empreinte carbone de l'évènement, gestion de « l'héritage » des infrastructures...) jusqu'aux acteurs traditionnels (BTP, équipementiers, hôtellerie, restauration, etc.). Ce travail de mise en réseau est attendu et espéré par les professionnels. « *L'objectif est de mettre en lien petites et grandes entreprises pour fluidifier leurs rapports et jouer la carte collective à l'international. Jusqu'à présent, les entreprises de ce secteur n'entreprennent que des démarches individuelles* », détaille Virgile Caillet, délégué général de l', première organisation professionnelle du secteur du sport.

Pour cela, [Business France](#) est appelé en renfort pour donner aux acteurs un « kit Offre France » qui présente les bons outils et argumentaires pour valoriser les atouts français.

Les collectivités territoriales aussi sont sollicitées : « *Nous travaillons déjà avec Tony Estanguet au repérage des entreprises à mobiliser pour mieux les accompagner ensuite* », précise Valérie Péresse, présidente du Conseil régional d'Ile-de-France.

Il restera aussi à imaginer « l'après-JO » pour ne pas se contenter d'un effet d'aubaine sans lendemain. Profitant de cette expérience olympique, les entreprises britanniques ont continué à gagner la majorité des marchés à l'international plusieurs années après...

**Sébastien Lecornu, Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat et du ministre de la Transition écologique et solidaire**

**Boris Pourreau, Fondateur et [PDG](#) de Groupe Sport Heroes**

## AFFICHES PARISIENNES – 06/10/2017

### **3 Pour Michel Cadot, la procédure d'agrément tempère les logiques de marché**



Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, décrypte le rôle de la préfecture en matière d'immobilier.

**En matière d'immobilier d'entreprise, Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, entend veiller à ce que les logiques de marché ne viennent pas aggraver les déséquilibres régionaux et annuler les efforts de rééquilibrage au nord et à l'est de la métropole parisienne.**

**Affiches Parisiennes : Paris va donc accueillir les Jeux Olympiques. Quelles seront les conséquences directes concernant le chantier du Grand Paris ?**

**Michel Cadot** : Paris va accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) en 2024 et je m'en félicite, c'est une bonne nouvelle, mais c'est une bonne nouvelle qui nous oblige en termes de résultats, car nous devons être à la hauteur de l'enjeu. Cependant, nous n'avons pas attendu cette décision pour lancer et développer les chantiers du Grand Paris. S'agissant des transports, le réseau du Grand Paris Express (GPE) a été pensé indépendamment de la candidature de Paris. Pour mémoire, le projet a été lancé en 2010, avec un double débat public sur le métro automatique du Grand Paris et ArcExpress, pour aboutir ensuite au Grand Paris Express suite à un accord entre l'État et la Région en 2011, puis au nouveau Grand Paris des transports présenté par le Premier ministre, le 6 mars 2013.

La candidature de la France et de Paris pour les JOP a été déclarée le 23 juin 2015, confirmée par le CIO le 16 septembre de la même année. Le Grand Paris Express n'a donc pas été conçu pour répondre spécifiquement aux besoins des JO. Cela étant, il est clair qu'une partie du réseau GPE est absolument indispensable pour les JOP 2024. Il s'agit notamment des prolongements de la ligne 14 au nord et au sud et du tronc commun des lignes 16 et 17. Il est impératif que ces tronçons, en plus de la ligne 15 sud déjà en travaux, soient livrés avant les jeux.

D'autres lignes seraient utiles, notamment la ligne 17 vers Roissy, notamment pour desservir le village des médias et le centre des médias, mais des mises en service qui interviendraient après l'échéance des Jeux Olympiques ne pénaliseraient nullement la qualité de la desserte des sites en

transport en commun, eu égard à la densité de transport public déjà existante, et dans la perspective de la liaison Charles de Gaulle Express (CDG X) mise en service fin 2023.

S'agissant plus particulièrement de l'aménagement des sites olympiques, il y a une obligation de résultats pour livrer les installations. Une société publique, la Société de livraison des Jeux Olympiques (Solideo) sera constituée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. C'est elle qui aura la charge de la maîtrise d'ouvrage du village olympique, du village des médias et du centre des médias, ainsi que de la piscine olympique, en lien avec les collectivités locales concernées.

**A.-P. : Quel est le rôle de la préfecture pour coordonner les activités des promoteurs dans le secteur de l'immobilier et notamment concernant l'immobilier d'entreprise dans la région ?**

**M. C. :** La préfecture de région coordonne directement les activités des promoteurs dans le domaine de l'immobilier d'entreprise par le biais de la procédure d'agrément (articles L.510-1 et suivants du code de l'urbanisme). L'agrément est une autorisation préalable au permis de construire, qui concerne les opérations de construction, extension, reconstruction ou de restructuration avec extension des immeubles de bureaux de plus de 1 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher et des entrepôts et locaux industriels de plus de 5 000 m<sup>2</sup>. Les critères d'appréciation portent sur la nature de l'opération et le territoire d'implantation, en accord avec les orientations du Schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF).

Les équilibres en matière de construction de logements et d'activités vont être analysés, de même que le respect des objectifs de production de logements, notamment de logements sociaux. Sur cette base, avec les éléments fournis par mes services, j'agréerai, éventuellement sous conditions, ou pas le projet. Le refus entraîne l'impossibilité d'obtenir un permis de construire.

Au vu des nombreuses demandes d'agrément sur des territoires déjà fortement dotés en locaux d'activités et qui, par ailleurs, ne respectent pas les objectifs de production de logements, je vais être extrêmement vigilant et veiller à ce que la vigilance de mes services, qui s'est renforcée depuis fin 2016, soit encore davantage marquée à l'avenir afin d'éviter que les logiques de marché, dont les signaux passent progressivement au vert, ne viennent aggraver les déséquilibres régionaux et annulent les efforts de rééquilibrage au nord et à l'est de la métropole parisienne. L'Etat sera donc particulièrement vigilant à l'équilibre habitats/emplois dont cette procédure d'agrément est l'un des leviers.

**A.-P. : Quels sont les priorités aujourd'hui pour le développement des infrastructures dans la région ?**

**M. C. :** Il existe deux priorités qui sont les deux pieds permettant d'avancer vers une métropole et une région plus accessibles et plus agréables pour tous. D'abord, le Grand Paris Express, d'une part, et puis les projets de développement et de modernisation des réseaux existants, appuyés notamment sur le contrat de plan Etat-Région 2015-2020, d'autre part.

Le Grand Paris Express est un gigantesque chantier en cours, c'est à la fois la clé de voûte et la condition préalable à la réussite de la métropole du Grand Paris du XXI<sup>e</sup> siècle. L'ambition doit être réaffirmée, par-delà les clivages politiques et les évolutions éventuelles de coût et de calendrier, inéluctables eu égard à la taille et à la complexité du projet.

Le corollaire de la réaffirmation de cette ambition réside dans un pilotage irréprochable. Les projets de développement des réseaux existants, ce sont par exemple le chantier Eole, qui permettra de prolonger le RER E jusqu'à Mantes-la-Jolie en passant par La Défense, le prolongement des lignes de métro et de tramways, les aménagements routiers comme les voies réservées aux bus sur certaines portions d'autoroute (prochainement sera mise en service une voie de ce type d'environ 3km sur l'A10 pour desservir la gare de Massy).

Il convient enfin de ne pas négliger l'effort considérable de SNCF Réseau pour la maintenance et la modernisation du réseau ferroviaire, aujourd'hui vieillissant : en 2017, ce sont 1,8Md d'euros de travaux sur l'année qui auront été engagés par la SNCF.

**3.1 Premier atelier territorial de l'habitat et de l'hébergement :** <http://www.affiches-parisiennes.com/pour-michel-cadot-la-procedure-d-agrement-tempere-les-logiques-de-marche-7460.html>

## LE PARISIEN – 09/10/2017

### 4 Les vélos en libre-service et sans borne débarquent



Lille, jeudi 5 octobre. Après son lancement à Lille (Nord), le Le service de vélo en libre service Gobee.bike arrive ce lundi en région parisienne.

**Le service de vélos en libre-service Gobee.bike se lance ce lundi à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Contrairement aux Vélib, il fonctionne sans station d'accueil.**

Ils se sont d'abord lancés à Lille (Nord) jeudi dernier et débarquent ce lundi à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Sorte de [Cityscoot](#) des vélos, Gobee.bike propose une flotte de « quelques centaines » de vélos en libre-service que l'on pourra prendre et déposer n'importe où. De couleur vert pomme, les vélos sont géolocalisés sur l'application dédiée que l'on déverrouillera avec un « QR code » unique pour chaque vélo. Le coût de location est de 50 centimes par demi-heure.

Mais un tel système peut-il fonctionner dans une ville qui dispose déjà de milliers de Vélib', dont le coût de location est bien moindre ? « Nous pensons que les deux systèmes sont complémentaires », assure Raphaël Cohen, le fondateur et PDG, qui teste depuis quelques mois le système à Hong-Kong (Chine) où il réside. « Oui, notre offre coûte plus cher, mais le service que nous proposons est plus pratique : vous n'avez pas à vous demander si vous trouverez un vélo sur votre borne ou s'il y aura de la place quand vous aurez fini de l'utiliser ».

Son fondateur met également en avant le fait que le système ne nécessitant pas de station, « il ne coûte rien aux collectivités. De fait, le déploiement de notre offre à Paris se fait entièrement à nos frais ».

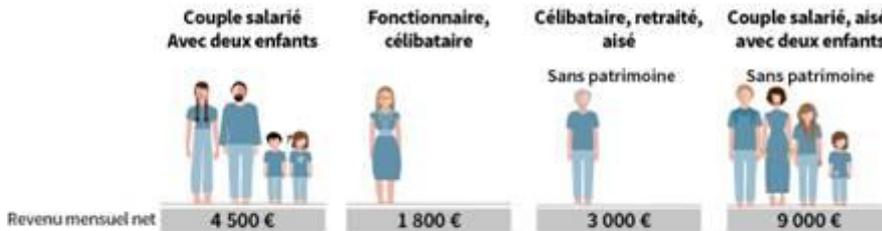
#### **Un concurrent déjà dans les starting-blocks**

Gobee.bike à peine arrivé sur Paris qu'un autre concurrent est déjà sur les rangs... Et pas n'importe lequel, puisqu'il s'agit d'Ofo, le leader mondial de la location de vélos en libre service sans borne, déjà présent dans 180 villes à travers le monde, présentera son service au salon Autonomy, du 19 au 21 octobre prochain. L'entreprise n'a pas encore de date précise de lancement à Paris mais on pourrait voir leurs vélos jaunes en ville « au plus tard en début d'année prochaine ».

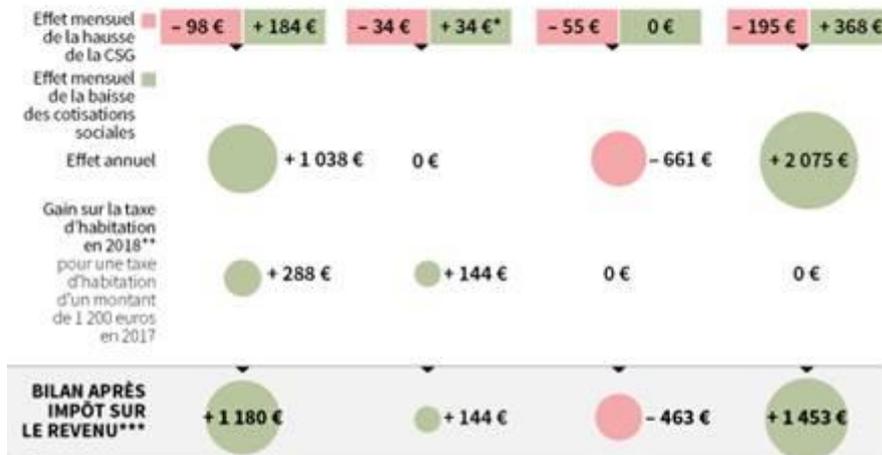
**Grégory Plesse**

**5 Qui sont les gagnants et les perdants de la politique fiscale d'Emmanuel Macron ?**

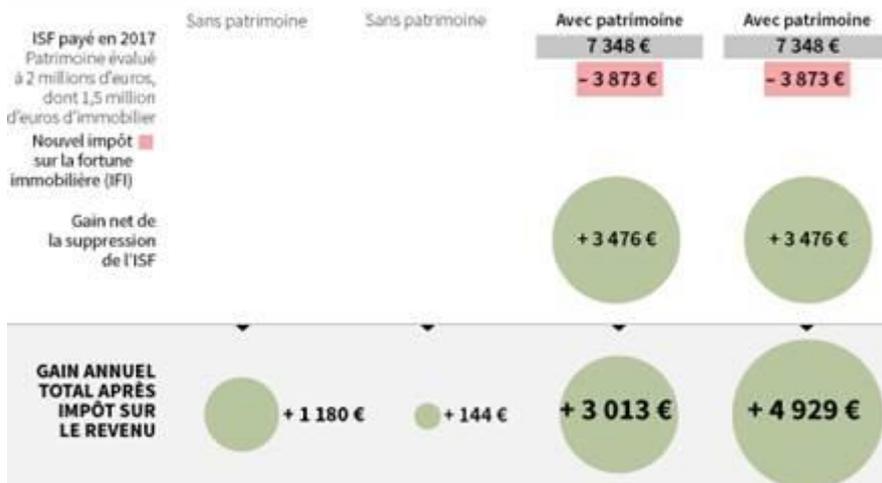
**Effets fin 2018 des principales mesures fiscales touchant les ménages**



**1 Hausse de la CSG, baisse des cotisations sociales et suppression de la taxe d'habitation**



**2 Suppression de l'ISF**



\* Compensation dont on ne connaît pas encore la nature

\*\* La taxe d'habitation fait déjà l'objet d'une exonération partielle en fonction du revenu du foyer fiscal.

Un dégrèvement supplémentaire d'un tiers interviendra en 2018 pour 80 % des foyers

\*\*\* La baisse des cotisations salariales fera mécaniquement augmenter le revenu imposable, donc l'impôt sur le revenu

## Réforme de l'ISF, suppression de la taxe d'habitation, hausse de la CSG, baisse de l'APL... Bien que tout le monde semble y gagner, les allègements d'impôts se concentrent malgré tout sur les plus favorisés.

L'exécutif savait que le budget 2018 marquerait le début du quinquennat. Anticipait-il pour autant qu'il vaudrait au successeur de François Hollande l'étiquette de « président des riches » ? Le projet de loi de finances (PLF), présenté en conseil des ministres le 27 septembre et dont l'examen par la commission des finances de l'Assemblée nationale débute le 10 octobre, n'en finit pas de faire polémique sur la question de savoir qui sont les gagnants et les perdants du PLF 2018.

Au sein même de la majorité présidentielle, on s'inquiète de la non-taxation des « signes extérieurs de richesse ». Les députés La République en marche (LRM) comptent bien amender le texte du gouvernement. Les oppositions s'engouffrent dans la brèche : alors que la droite dénonce un texte « *injuste et bourré d'astuces* », le groupe Nouvelle Gauche (ex-socialistes) de l'Assemblée nationale déplore l'avènement d'« *un Moyen Age fiscal avec le retour de son cortège de privilèges* ».

Sur ce sujet aussi technique qu'inflammable, les travaux des économistes ajoutent à la confusion. Mardi 3 octobre, une note du Trésor, la plus puissante direction de Bercy, est venue remettre une pièce dans la machine. Ce sont les plus modestes, assure-t-elle, qui bénéficieront le plus des mesures fiscales du PLF 2018 : « *Le niveau de vie des [10 % des ménages les moins fortunés] augmentera de 2,9 % d'ici à 2022* » et de 2,1 % en tenant compte de la fiscalité écologique et de celle du tabac.

C'est plus que la moyenne des Français (+1,7 %), indique la note, qui met en avant les « *mesures de soutien au pouvoir d'achat des ménages* » contenues dans le PLF. En effet, la revalorisation des prestations sociales, la suppression de la taxe d'habitation et la baisse des cotisations maladie et chômage feront plus que compenser la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) et la baisse de 5 euros de l'aide personnalisée au logement (APL), selon la note. C'est ce que les ministres de l'économie, Bruno Le Maire, et de l'action et des comptes publics, Gérald Darmanin, répètent depuis des semaines pour contrer ceux qui accusent le gouvernement de privilégier les plus aisés.

### Incompréhension et colère

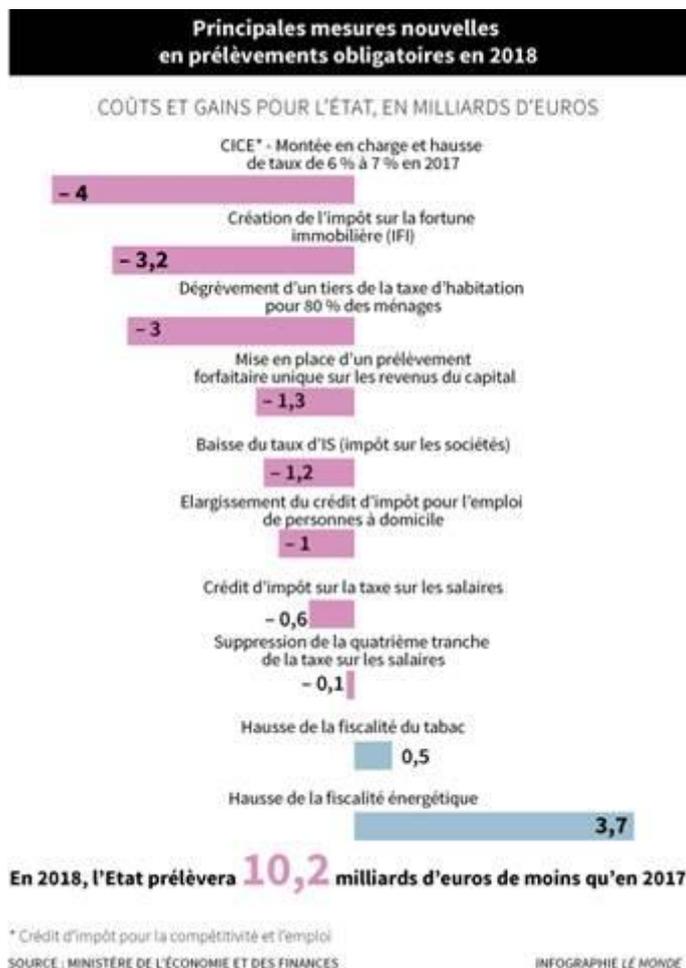
Pourtant, l'autre étude sur le sujet, réalisée en juillet par l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), arrivait à la conclusion inverse : « *Le dernier décile des Français [les 10 % qui gagnent plus de 3 600 euros net par mois] concentre 46 % des gains des mesures fiscales du quinquennat à destination des ménages* », soulignait le cercle de réflexion classé à gauche.

Cette apparente contradiction s'explique largement par les hypothèses retenues. L'étude de l'OFCE a été réalisée avant que l'exécutif ne détaille l'ensemble de ses réformes fiscales (chèque énergie, hausse du revenu de solidarité active). Par ailleurs, le Trésor estime différemment l'impact de certaines mesures, comme l'augmentation du prix du paquet de cigarettes. Les deux travaux se rejoignent en revanche sur un point : les allègements d'impôts se concentrent sur les plus favorisés. Sur 10,2 milliards d'euros de baisse de prélèvements en 2018, la réforme de l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF) et la mise en place d'un prélèvement forfaitaire unique sur les revenus du capital coûteront 4,5 milliards à l'Etat.

On est certes loin des hausses d'impôts massives qui ont marqué la fin du quinquennat de Nicolas Sarkozy et le début de celui de François Hollande (2011-2014). Plus qu'un « choc fiscal », c'est l'inégale répartition des allègements fiscaux qui explique l'incompréhension et la colère de certaines catégories de Français. « *Les 10 % les plus riches gagneront 700 euros par an à la fin du quinquennat, les 10 % les plus pauvres, moins de 200 euros* », a calculé Pierre Madec, économiste à l'OFCE.

La mise en place en plusieurs étapes des mesures destinées aux plus modestes (taxe d'habitation, bascule CSG/cotisations...) renforce encore la perception d'un exécutif plus prompt à favoriser les riches.

## En matière fiscale, les comportements sont imprévisibles



« Les vrais perdants, ce sont les retraités considérés comme aisés, qui ne vont pas bénéficier des mesures fiscales positives du PLF [pas de baisse d'un tiers de la taxe d'habitation en 2018, à partir de 2 500 euros nets mensuels environ] alors qu'ils auront à en supporter les mesures négatives, comme la hausse de la CSG. Pour le reste, beaucoup de ceux que l'on appelle "perdants" sont en fait ceux qui gagnent dans des proportions moindres », estime Olivier Rozenfeld, président du cabinet de conseil en patrimoine Fidroit.

Les plus modestes sont les plus susceptibles de pâtir des coupes budgétaires de court terme, alors que les réformes qui « protègent » ne sont encore qu'en gestation

Au-delà des conséquences sur la feuille d'imposition, les plus modestes sont aussi les plus susceptibles de pâtir des coupes budgétaires de court terme (baisses des APL, suppression des emplois aidés...), alors que les réformes qui « protègent » (formation, assurance-chômage) ne sont encore qu'en gestation.

« Avant d'être un budget pour les riches, le budget 2018 est d'abord un budget pour l'activité. La réforme de l'ISF [transformé en impôt sur la fortune immobilière] favorise les investisseurs mobiliers, pas les propriétaires fonciers », indique Etienne Lehmann, professeur de sciences économiques à l'université Panthéon-Assas.

Pour le gouvernement, la cause est entendue : l'allègement de la fiscalité du capital doit permettre de doper l'investissement, donc la croissance et l'emploi. Cela reste un pari : rien ne garantit que

les capitaux moins imposés irrigueront l'économie nationale. En matière fiscale, les comportements demeurent difficilement prévisibles. Surtout dans un pays à la fiscalité complexe comme la France. « *Pour le moment, tout le monde est perdu !*, constate M. Rozenfeld. *D'une manière générale, chercher à quantifier l'impact de la fiscalité sur le comportement des Français est encore largement prématuré.* »

En attendant, les « angles morts » du budget 2018 ne manqueront pas de susciter la grogne des contribuables qui se sentent lésés. Fonctionnaires, retraités, propriétaires fonciers... A charge, pour les députés, de mettre à profit les trois prochains mois pour corriger le tir.

Par **Benoît Floc'h** et **Audrey Tonnelier**

## LE FIGARO – 09/10/2017

### 6 **Budget 2018 : la droite veut plus de baisses d'impôts**



**Les Républicains ont déposé notamment des amendements pour baisser de 10 % toutes les tranches de l'impôt sur le revenu et revenir sur l'exonération prévue de taxe d'habitation.**

À l'occasion de l'examen du premier projet de budget sous présidence Macron, les Républicains veulent réaffirmer leurs priorités et leur singularité par rapport à la ligne du président de la République. Et ce, même s'ils ne se font guère d'illusion sur les chances de voir leurs amendements être adoptés... «Le projet de loi de finances passe à côté de l'objectif, lance Éric Woerth, président LR de la commission des finances de l'Assemblée. Avec une croissance française supérieure à celle de la moyenne de la zone euro, les astres, cette fois-ci, sont totalement alignés et c'est le moment de vraiment réformer!»

La droite regrette notamment que les deux ministres aux commandes de Bercy qui sont issus de leur rang, **Bruno Le Maire** (Économie) et **Gérald Darmanin** (Comptes publics), ne proposent rien pour revenir sur le «matraquage fiscal» de l'ère Hollande. Et notamment pour diminuer l'impôt sur le revenu (IR) des classes moyennes qui a considérablement augmenté lors du quinquennat précédent. C'est pourquoi Éric Woerth propose d'abaisser de 10 % toutes les tranches de l'IR. Pas question, par ailleurs, d'augmenter la CSG de 1,7 point et de baisser en contrepartie les cotisations salariales maladie et chômage. **Ni même d'exonérer progressivement 80 % des ménages de taxe d'habitation**, opération qui privera les communes d'un des impôts sur lequel elles ont la main. «Tout cela pourquoi?, interroge l'ancien maire de Chantilly. On remplacerait le contribuable local par le contribuable national, parce que c'est l'État qui financera cette mesure.»

#### **L'ISF dans le viseur**

Seule réforme à recevoir un satisfecit de la droite: l'instauration d'un **prélèvement forfaitaire unique** (PFU) de 30 % sur les revenus financiers, qui figurait dans le programme présidentiel de François Fillon. La suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) en revanche, corrélée à son remplacement par un impôt sur la fortune immobilière (IFI), fait grincer les dents. «La majorité concentre la fiscalité sur l'immobilier, dont les revenus qui en sont issus se voient frappés par ailleurs par la hausse de la CSG», dénonce ainsi Gilles Carrez, ancien président LR de la

commission des finances. Pour lui comme les autres députés de droite, il faut supprimer totalement l'ISF. À défaut, Éric Woerth proposera de l'exonérer totalement la résidence principale. «Ce n'est pas parce que votre logement a pris de la valeur que cela devient une rente, justifie l'ancien ministre du Budget de Nicolas Sarkozy. Vous n'en tirez en effet aucun revenu!»

Côté entreprises, la copie de la majorité ne séduit guère non plus les Républicains qui déplorent la baisse en 2018 du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) de 7 % à 6 % de la masse salariale, ce qui fera remonter le coût du travail pour les entreprises. Éric Woerth déposera donc un amendement pour maintenir le taux inchangé l'année prochaine.

Pour financer leur générosité fiscale envers les entreprises (3,3 milliards d'euros de maintien du taux de CICE) et les ménages (7 milliards de baisses de l'IR), les députés LR comptent sur les 3 milliards de non-suppression d'un premier tiers de taxe d'habitation. Mais aussi sur une coupe sèche de 60 000 postes de fonctionnaires - bien plus que les 1 600 programmés dans le budget 2018 - et sur une baisse - sans la détailler - de 20 milliards d'euros de dépenses publiques l'an prochain, contre 4 de plus que prévu par le duo Le Maire-Darmanin.

**Guillaume Guichard**

## **::: ENTREPRISES**

**LE MONDE – 07/10/2017**

### **7 Privatisations: ADP, Française des jeux... l'Etat se lance**



**Pour réaliser ces opérations, Bercy s'apprête à choisir ses banquiers et avocats.**

Emmanuel Macron est décidé à engager une vraie politique de privatisations. Il l'avait laissé entendre durant la campagne électorale. Il passe aux travaux pratiques. En ligne de mire, deux entreprises dont l'Etat est l'actionnaire majoritaire : Aéroports de Paris (ADP), et la Française des jeux (FDJ). Bercy a lancé il y a quelques jours le processus pour choisir les banquiers et les experts juridiques qui pourront l'aider à réaliser ces opérations. L'Agence des participations de l'Etat, cheville ouvrière du projet, a entamé des consultations discrètes en ce sens auprès de plusieurs banques et cabinets d'avocats triés sur le volet, indiquent des sources convergentes.

En lançant la sélection des conseils de l'Etat, le ministère de l'économie donne le coup d'envoi de la grande machinerie que constitue toute ouverture du capital. « *C'est un signal fort*, commente un professionnel. *Cela montre que le gouvernement a passé le stade de la simple réflexion, et entend étudier la possibilité technique d'effectuer ces privatisations.* » Il veut tester les différents montages possibles, évaluer les gains et les risques, examiner la liste des candidats potentiels...

Sur le fond, Emmanuel Macron et les ministres qu'il a choisis pour Bercy ont deux convictions. D'une part, l'Etat manque d'argent pour financer ses politiques. D'autre part, certaines entreprises n'ont pas de raison fondamentale de rester détenues par la puissance publique. Intervenant lors d'un forum en Italie le 2 septembre, Bruno Le Maire avait été clair : « *Je vais annoncer dans quelques semaines que nous allons privatiser certaines entreprises pour avoir de l'argent afin de financer l'innovation* », avait déclaré le ministre de l'économie. Un meilleur choix, à ses yeux, que

de rester « *emprisonné dans certaines compagnies qui ne sont pas stratégiques pour l'Etat* ». [Dans la foulée, l'Etat a vendu 4,5 % du capital du groupe électrique et gazier Engie](#), dont il ne détenait déjà qu'une minorité, et récolté 1,5 milliard d'euros.

### **Une loi est nécessaire pour privatiser ces deux entreprises**

Les cas d'ADP et de la Française des jeux s'annoncent plus complexes. Et le démarrage du processus ne signifie nullement que l'Etat privatisera effectivement Orly, Roissy et Le Bourget ou l'exploitant du Loto. En 2008, l'Etat avait déjà commencé à travailler avec Rothschild sur une possible ouverture du capital de la Française des jeux, puis renoncé devant les oppositions politiques.

Une loi est en effet nécessaire pour privatiser ces deux entreprises. Donc un débat, forcément délicat, au Parlement. « *Jusqu'en fin d'année, il n'y a aucun créneau pour cela* », constate un conseiller ministériel. La discussion législative pourrait intervenir au deuxième trimestre 2018, estiment les partisans du projet.

Au préalable, il est en outre indispensable de clarifier la situation des deux sociétés concernées. Pour ADP, le sort du patrimoine foncier constitue une question clé. Contrairement aux gestionnaires d'aéroports régionaux, ADP est propriétaire des immenses terrains sur lesquels se trouvent ses installations, et non simple concessionnaire. Faut-il maintenir cette situation ? Ou au contraire revenir sur cet avantage, comme le suggèrent certains, par exemple en scindant ADP en deux entités chargées l'une du portefeuille immobilier, l'autre de la gestion des aéroports ?

### **Une révision des règles dans le secteur est envisagée pour la FDJ**

En ce qui concerne la Française des jeux, la discussion pourrait se révéler encore plus compliquée. Au départ, les promoteurs de la privatisation voyaient l'Etat céder simplement un bloc de 20 % du capital ou un peu plus, sans rien changer à l'entreprise, en grande forme. Quatrième loterie mondiale, très rentable, la société a de quoi susciter l'intérêt. « *C'est une histoire formidable pour les investisseurs* », juge un de ceux prêts à participer à l'aventure. Sans attendre, Georges Tranchant, le patron des casinos Tranchant, a écrit début septembre à Bercy pour faire part de son intérêt pour la FDJ. Il se verrait bien reprendre une partie des actions de l'Etat en association avec des concurrents comme Barrière, des sociétés de poker en ligne et des financiers.

Depuis quelques semaines, certains au sein de l'Etat envisagent toutefois de coupler l'ouverture du capital avec une révision des règles du jeu dans le secteur. L'interdiction des casinos en ligne, la fiscalité, le rôle de l'autorité de régulation, tout pourrait être remis à plat. Une sorte de « big bang » du jeu. « *Cela pourrait permettre de rendre la mariée FDJ encore plus belle, et de soutenir le PMU, tout en redynamisant les jeux en ligne* », avance un expert. Mais une telle refonte prend nécessairement du temps. Au mieux, la cession par l'Etat d'une partie de la Française des jeux pourrait intervenir à l'été 2018.

Par [Denis Cosnard](#) et [Isabelle Chaperon](#)

**LE PARISIEN – 08/10/2017**

## 8 Renault fonce vers l'électrique



S'il table sur l'électrique, Carlos Ghosn, le PDG de Renault-Nissan, reste prudent sur les chiffres de vente de ce type de véhicules à l'horizon 2022 :

5% de sa flotte, contre 1% aujourd'hui.

**Le constructeur a annoncé vendredi que 20 de ses 21 nouveaux modèles seront électriques ou hybrides d'ici à 2022. Un tournant pour une marque dont le diesel représentait, il y a peu, 60 % des ventes.**

L'avenir de Renault sera électrique. Vendredi matin, dans le cadre de la présentation de son plan stratégique 2017-2022, baptisé Drive the Future (Conduire le futur), Carlos Ghosn, patron du groupe Renault-Nissan, a annoncé [l'électrification massive de sa flotte de voitures](#) pour les cinq prochaines années. Au total, sur les 21 nouveaux modèles qui sortiront de ses usines dans les cinq ans, 8 seront électriques à 100 % tandis que 12 seront proposés en version hybride, c'est-à-dire qu'ils pourront rouler alternativement à l'essence ou à l'électricité. Parallèlement, «l'offre en diesel sera réduite de 50 % d'ici à 2022», prévient Thierry Bolloré, directeur délégué à la compétitivité de Renault, alors que ces moteurs représentaient encore, il y a peu, 60 % de ses ventes.

### **Premier groupe devant Volkswagen**

Pour Ghosn, le PDG de l'alliance Renault-Nissan, [premier groupe automobile du monde](#) depuis le premier semestre 2017 (5 268 079 véhicules vendus) qui a détrôné Volkswagen (5 155 600 véhicules), il s'agit tout simplement de devenir le premier constructeur de véhicules électriques de la planète.

Comme bon nombre de ses concurrents, la marque au losange opère un vrai coup d'accélérateur pour la fabrication de véhicules à zéro émission, elle qui ne compte pour l'heure que trois voitures qui roulent grâce à la fée électricité : [la Zoé](#), la Twizy et des Kangoo. En 2016, Renault n'a ainsi vendu que 25 600 de ces voitures en Europe, continent où elles sont principalement écoulées, soit moins de 1 % de ses ventes mondiales. Pour 2022, Carlos Ghosn se veut prudent : «En interne, on parle de 5 % de la totalité de nos ventes. Mais je pense que ce chiffre est faux. Il est un peu conservateur.»

Sur le plan des avancées technologiques, Renault espère une autonomie réelle de ses véhicules électriques de 450 km contre 300 km pour la Zoé. Quelles conséquences pour l'emploi, et notamment pour son usine de Cléon (Seine-Maritime) où sont fabriqués les moteurs Renault ? «Aucune, assure le constructeur. Une centaine d'embauches sont d'ailleurs prévues à Cléon.»

### **La chasse aux véhicules diesels**

Pour électrifier sa flotte mais aussi pour développer ses véhicules autonomes, Renault a prévu d'investir 18 milliards d'euros entre 2017 et 2022. Un budget conséquent qui s'inscrit dans un contexte particulier. Il y a d'abord [le dieselgate](#). Renault, comme d'autres constructeurs, est soupçonné par la justice française d'avoir truqué ses moteurs diesels pour satisfaire aux tests de pollution. Ensuite, de nombreux États et villes se sont lancés dans une chasse aux véhicules

diesels. En France, Anne Hidalgo, maire de Paris, veut bannir le diesel de la capitale d'ici à 2025 tandis que Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique, s'est fixé pour objectif [l'interdiction de la vente de diesel mais aussi d'essence](#) d'ici à 2040. Autant dire que Renault, avec l'électrification de sa flotte, joue sa survie.

### **15 voitures autonomes en 2022**

Le chiffre est ambitieux. D'ici cinq ans, le groupe Renault (sans Nissan) veut doter sa flotte de quinze véhicules autonomes. Carlos Ghosn a indiqué vendredi que divers degrés d'autonomie seront proposés, notamment «sans les mains et sans les yeux». Un défi de taille, compte tenu du calendrier serré, et alors que la réglementation est encore à écrire. «Renault est prêt pour cette révolution», a assuré le PDG. Pour y parvenir, le groupe Renault compte investir une partie des 18 milliards d'euros également consacrés à l'électrification de sa flotte. Une somme certes rondelette mais que le groupe a largement les moyens de financer. En 2016, il a dégagé un bénéfice net record de 3,54 milliards d'euros pour un chiffre d'affaires de 51,2 milliards d'euros. Et le groupe ne compte pas s'arrêter là puisque à l'horizon 2022, il vise un chiffre d'affaires de 70 milliards d'euros. Surtout, il espère d'ici cinq ans vendre 44 % de véhicules en plus, soit 5 millions de voitures contre 3,47 millions en 2016.

## **LES ECHOS – 09/10/2017**

### **9 French Tech : le gouvernement accélère sur la diversité**



**Les 35 lauréats de French Tech Diversité seront annoncés ce mois-ci. Les moyens de ce programme vont doubler.**

Abdessamad Idzina, cofondateur de Talo Energy, rêve de rénover des milliers de logements aujourd'hui qualifiés de « passoires énergétiques », soit 45 % du parc résidentiel. Pour cela, il propose de mettre en relation directe, via une plate-forme technologique, particuliers, usines et artisans grâce à ses conseillers énergétiques. En projet depuis un an, la jeune pousse a rencontré le [programme French Tech Diversité](#) par [l'association Les Déterminés](#). Elle « incube » depuis le mois de juillet dernier chez SenseCube à Paris.

Le [secrétaire d'Etat au Numérique, Mounir Mahjoubi](#), annoncera dans quelques jours les noms des 35 lauréats du programme French Tech Diversité lancé en mars 2017. Comme Talo Energy, ils vont bénéficier d'une année d'incubation et d'accompagnement pour concrétiser leur projet.

*« Plus de femmes et plus de personnes issues de quartiers populaires, c'est plus de chance d'avoir des idées qui résonnent avec une majorité de la population », déclare-t-il aux « Echos ».* Car en France, le fondateur de start-up est 9 fois sur 10 un homme de quarante ans, et issu des grandes écoles dans 70 % des cas.

**270 dossiers reçus**

French Tech Diversité se concentre sur la mixité sociale. Doté de 2 millions d'euros, il a suscité 270 dossiers de candidature venant de 500 entrepreneurs qui répondaient à quatre critères : résidents des quartiers de la politique de la ville en Ile-de-France, boursiers ou anciens boursiers, bénéficiaires des minima sociaux, autodidactes. A l'issue d'une sélection drastique effectuée par 11 incubateurs et des entrepreneurs, les 35 start-up retenues sont entrées en incubation, ont reçu une aide de 45.000 euros et bénéficient de l'appui et du réseau de la French Tech.

Conscient de l'enjeu sociétal et économique, le gouvernement va annoncer d'ici la fin du mois d'octobre le doublement du budget de French Tech Diversité à 4 millions d'euros pour 2018. Un investissement indispensable pour faire bouger les lignes, selon Salima Maloufi Talhi, responsable de la mission French Tech Diversité : « *L'écosystème des start-up françaises est très homogène avec une majorité d'hommes diplômés d'une grande école d'ingénieur ou de commerce.* »

« *Et si vous voulez des entreprises différentes, vous avez besoin de personnes différentes* », martèle Mounir Mahjoubi qui peut s'appuyer sur l'exemple de la Silicon Valley où deux tiers des licornes (start-up valorisées plus d'un milliard de dollars) ont été fondées par des immigrants.

### **Vision inclusive**

Un constat qui fait écho aux enjeux soulevés par Pierre Musso, philosophe et professeur à Télécom ParisTech : « *Il est temps d'inverser le rapport de force entre la domination technologique au détriment de son impact sociétal. Là serait la véritable révolution numérique, une démocratie traitant ainsi des grandes orientations techno industrielles. Il y va du développement voire de la survie de l'humanité.* » La « révolution numérique », qui est dans toutes les conversations, est un levier pour favoriser le développement d'une société plus inclusive, mais qui peut se révéler porteuse de reproduction des schémas existants.

La vision politique s'impose désormais au coeur de ces questions. Le temps de la régulation arrive, comme après toute révolution, pour passer du constat à la création d'opportunité. Si le numérique peut contribuer à changer la société, une vision inclusive s'impose. Une prise de conscience qui semble aujourd'hui partagée par les responsables publics et les entrepreneurs.

***Cet article a été écrit pour [l'édition spéciale La Relève 2017](#) par Nathalie Collin, Directrice générale adjointe du groupe La Poste et Mathieu Gallet, PDG de Radio France.***

## **LE PARISIEN – 08/10/2017**

### **10 Banque digitale : quasi-gratuite, Revolut voit grand**



Basée à Londres, la start-up bancaire Révolut revendique 1 million de clients au Royaume-Uni.

**Après N26 et avant Orange Bank, Revolut, banque digitale, se lance en France pour rafler des clients. Particularité ? Elle est quasi gratuite.**

Une banque de plus en France ! En toute discrétion, Revolut, start-up britannique qui revendique 1 million de clients, a lancé la semaine dernière [son application](#) en français. Un événement dans le monde [des «néobanques»](#), ces nouveaux établissements bancaires sans agences, uniquement accessibles depuis un téléphone mobile ou une tablette. Basée à Londres, mais fondée par deux anciens cadres bancaires originaires des pays de l'Est, cette start-up mise beaucoup sur l'Hexagone. «La France est notre deuxième marché après le Royaume-Uni», explique Maxime Bensadoun, le représentant de la société de ce côté de la Manche. Selon Revolut, 150 000 clients français utilisaient son application avant son lancement en français.

### **Des devises étrangères sans frais**

Pourquoi un tel succès ? La gratuité, quasi totale. La carte bancaire n'est facturée que 6 euros une seule fois, pour payer, notamment, les frais de port, la carte à puce MasterCard arrivant par courrier. Pour l'activer, l'utilisateur doit télécharger l'application Revolut et y ouvrir — en cinq minutes — son compte courant.

«On ne réclame pas de frais de tenue de compte et cette gratuité n'est pas soumise à l'obligation de l'utiliser un certain nombre de fois dans le mois», assure Maxime Bensadoun. Un service qui a fait un carton chez les Anglais. Car il a une particularité : les transactions en monnaies étrangères sont sans frais. Un petit clic dans l'appli suffit pour convertir une partie des fonds présents sur le compte dans l'une des 26 autres devises disponibles (dollars, euros, etc.)

### **Carte bancaire hyperflexible**

«On applique les taux de change que se pratiquent les banques entre elles, sans prendre de commissions supplémentaires», souligne Maxime Bensadoun. Le tout agrémenté d'une carte bancaire hyperflexible, paramétrable depuis l'application (possibilité de bloquer-débloquer le sans-contact, idem pour les paiements à l'étranger, de désactiver la carte, etc.). Reste que le monde de la banque n'étant pas celui des Bisounours, le but de Revolut est bel et bien de réaliser des profits. Alors, comment rentabilisent-ils ce service ? Ce sont les commerçants qui règlent l'addition. Lorsqu'un client passe à la caisse, le magasin verse une commission aux gestionnaires des cartes bancaires comme Visa ou MasterCard, qui en rétrocèdent une partie à la banque émettrice de la carte. Donc, plus les cartes sont utilisées et nombreuses, plus Revolut gagne de l'argent. Ajoutez à cela 2 % de frais lorsque vous retirez plus de 220 euros par mois aux distributeurs de billets, et une offre premium payante. Parallèlement, tout est fait pour comprimer les coûts.

Cette banque se lance en France avec un seul salarié dans notre pays, ce que fait aussi une autre néobanque, N26. Maxime Bensadoun gère la banque depuis... la table de son salon. «Nous allons bientôt recruter deux autres personnes et avoir des locaux», précise-t-il.

Le plus étonnant, c'est que Revolut revendique le fait de «ne pas être une banque». La subtilité ? Elle a le droit de délivrer des services bancaires mais pas de conserver les fonds de ses clients. L'argent qui transite par son application est en réalité hébergé par de vraies banques, comme la Lloyds à Londres.

### **Ces start-up qui bouleversent le secteur**

N26, Anytime, Revolut et, bientôt, Fidor ou encore Orange Bank, le 2 novembre, les néobanques déferlent sur la France. Pensées pour être utilisées sur téléphone mobile ou sur tablette, elles promettent toute à leurs utilisateurs une quasi-gratuité sans condition de revenus et surtout, une disponibilité à toute heure. A la différence des banques traditionnelles, leur système informatique est neuf. Elles peuvent donc, sans investir beaucoup et avec peu de personnel, profiter des toutes dernières technologies et offrir des services innovants en temps réel. Contrairement aux banques en lignes (Boursorama, Fortuneo, etc.), elles n'offrent, pour l'instant, en France, que des services du quotidien.

### **Pas tout à fait des banques**

Elles visent un public plus jeune et moins fortuné. D'ailleurs, toutes n'ont pas de licence bancaire mais des statuts particuliers (établissements de paiement...) qui leur permettent, depuis un seul pays européen, de fournir sur tout le Vieux Continent des services bancaires de base en faisant héberger leur argent par de vraies banques.

**Boris Cassel**

**LE MONDE – 09/10/2017**

## **11 La présidente de la FNSEA accuse Michel-Edouard Leclerc d'être « le tyran des prix bas »**



**Christiane Lambert critique la stratégie déflationniste des distributeurs alors que s'achève le premier acte des Etats généraux de l'alimentation.**

Le premier acte des Etats généraux de l'alimentation, lancés le 20 juillet, s'achève. Au cœur des débats, la création et la répartition de la valeur au sein de la chaîne alimentaire, avec comme objectif d'assurer un revenu décent aux agriculteurs. Alors que tout le monde attend la prise de position du président Emmanuel Macron, la tension monte entre les acteurs. Christiane Lambert, présidente de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), plaide pour un ensemble de mesures, notamment lutter contre les prix abusivement bas.

**Quel bilan tirez-vous du premier chantier des Etats généraux de l'alimentation qui s'achève ?**

Ce sera plus facile de faire un bilan après la prise de parole d'Emmanuel Macron, prévue le 11 octobre lors d'un déplacement dans la Manche. On ne peut parler pour l'instant que de la méthode. Les discussions ont été approfondies dans tous les groupes de travail. On a rarement l'occasion de confronter tous les points de vue, les rencontres se faisant le plus souvent à deux ou trois. Sur le diagnostic, le constat est partagé : on ne peut pas continuer avec cette politique déflationniste des prix. Tout le monde perd de la valeur, même la grande distribution. Si le low cost est la règle, les produits agricoles viendront de Chine ou de Pologne, et les exploitations françaises fermeront leurs portes.

**Partant de ce constat, quelles mesures préconisez-vous ?**

C'est un ensemble de mesures qui permettra d'atteindre l'objectif d'une meilleure répartition de la valeur dans la chaîne agroalimentaire. Il faut d'abord revoir le droit de la concurrence européen, il y a une possibilité pour que la question agricole puisse prévaloir sur le droit de la concurrence. Un préalable pour que les producteurs puissent se regrouper et s'organiser.

Il faut également établir des contrats entre les producteurs et les industriels qui prennent en compte les coûts de production des agriculteurs. Cette notion doit être intégrée dans les contrats

de deuxième niveau entre les industriels et la distribution avec une clause de renégociation en cas de fluctuation des prix agricoles.

Autre point important : la lutte contre les prix abusivement bas. Nous soutenons aussi la revalorisation du seuil de revente à perte de la grande distribution et l'encadrement des promotions. Enfin, nous demandons une meilleure information des consommateurs, il faut être plus clair sur les garanties d'origine, améliorer l'étiquetage.

**Si les Etats généraux débouchaient sur la revalorisation du seuil de revente à perte et l'encadrement des promotions, cela suffirait-il à rehausser les prix payés aux agriculteurs ?**

Non, ce serait insuffisant. C'est l'ensemble des mesures qui fera remonter les prix payés aux agriculteurs. C'est un nouveau code de la route. Mais il faut des acteurs pour le mettre en œuvre et des gendarmes pour sanctionner. Nous souhaitons que cela aille très vite. La loi de modernisation de l'économie doit être revue [*la LME régit les relations entre les industriels et la grande distribution*]. Le premier ministre Edouard Philippe nous a dit qu'il y aurait un double dispositif, pour partie par ordonnance, pour partie par la loi. Mais concernant le droit de la concurrence en Europe, il est trop tard pour l'inclure dans le règlement « omnibus » [*qui doit amender la politique agricole commune*]. La question ne pourra pas être abordée à Bruxelles avant début 2018.

**Comment réagissez-vous aux déclarations du PDG de Leclerc, Michel-Edouard Leclerc, qui affirme qu'industriels et distributeurs préparent des hausses de prix de 5 à 15 % à l'occasion de ces Etats généraux ?**

M. Leclerc joue toujours son Calimero en puissance. Il est encore sur le credo du prix bas. Quiestlemoinscher.com, c'est son site Internet. La bio moins chère, c'est chez lui. Je lui dis : votre credo n'est pas compatible avec le maintien d'une agriculture française. Mais il avance masqué, il est ambivalent. Il dit comprendre les nouvelles attentes des consommateurs qui veulent plus d'origine, plus de proximité, qui sont soucieux de leur santé. Il a franchi le pas dans le discours, mais pas dans la réalité. C'est le tyran des prix bas.

**Le ministre de l'agriculture, Stéphane Travert, a déclaré que la France voterait contre le renouvellement de l'autorisation du glyphosate à Bruxelles, mais que son usage ne serait pas interdit pour autant en France. Qu'en pensez-vous ?**

La France dit qu'elle va voter contre le renouvellement de l'autorisation du glyphosate pour dix ans, mais elle espère que l'Europe votera pour. C'est une position hypocrite. Le gouvernement n'a pas de courage politique. Aujourd'hui, trois agences disent que le glyphosate n'est pas cancérigène, et une agence évoque un risque probable. Il y a une diabolisation du sujet, ce n'est pas très sain. Nous attendons des alternatives. Aujourd'hui, il n'y a pas d'alternatives qui n'aient de conséquences économiques.

**Comment jugez-vous les premières décisions prises par le gouvernement d'Edouard Philippe ?**

En ce qui concerne la loi travail, certains points, comme la révision du plan de pénibilité, sont positifs. Les arguments agricoles ont pesé pour prouver que ce plan n'était pas applicable. Le maintien des accords de branche pour l'agriculture quand il y a en moyenne 1,6 salarié par exploitation est aussi essentiel. En revanche, dans le cadre du budget, il y a des sujets de déception forte. [*L'ex-premier ministre*] Manuel Valls avait accordé la suppression de 7 points de cotisation sociale pour les agriculteurs, mais la mesure n'avait pas été budgétée et elle a été éliminée. De même, nous souhaitons la mise en place d'une épargne de précaution, sans impôts ni cotisation sociale, pour faire face aux aléas. Cela n'a pas été retenu. Nous attendons beaucoup de la loi de simplification, qui devrait être discutée sous peu. Par ailleurs, des discussions sur l'irrigation avancent. La communication commune de Stéphane Travert et [*du ministre de la*

*transition écologique]* Nicolas Hulot cet été sur le sujet est un élément très positif. On sort du tabou de l'irrigation.

## ::: SOCIAL

LE PARISIEN – 09/10/2017

### **12 Ecoles, crèches, hôpitaux : les secteurs touchés mardi par la grève des fonctionnaires**



Le trafic aérien sera perturbé demain : les contrôleurs aériens sont, en effet, appelés à faire grève par la CGT, FO, la CFDT et l'Unsa.

**Mardi, les agents de la fonction publique sont appelés à faire grève et à manifester par l'ensemble de leurs syndicats pour protester contre les projets du gouvernement.**

Enseignants, policiers, infirmières... Mardi, les 5,4 millions d'agents de la fonction publique sont [appelés à faire grève et à manifester par l'ensemble de leurs syndicats](#) — une première depuis dix ans — pour protester contre les projets du gouvernement (suppression de 120 000 postes en cinq ans, rémunérations gelées, jour de carence ou encore menaces sur le statut). Près de 130 manifestations et rassemblements sont prévus dans 90 départements. A Paris, le cortège partira à 14 heures de la place de la République (X<sup>e</sup>) pour rejoindre celle de la Nation (XII<sup>e</sup>). Plusieurs syndicats d'enseignants du privé appellent à la grève aux côtés de ceux du public.

**Transports.** La circulation des TGV, Transilien, TER, Eurostar et Thalys ne devrait pas être perturbée, a assuré dimanche, en fin de journée, la direction de la SNCF, où seuls la CFDT-Cheminots et SUD-Rail appellent à la grève. A la RATP, les perturbations annoncées concernent uniquement le trajet d'un certain nombre d'autobus qui seront déviés pour éviter le défilé entre République et Nation. Le trafic aérien sera, lui, davantage impacté. Les contrôleurs aériens sont, en effet, appelés à faire grève par la CGT, FO, la CFDT et l'Unsa. La Direction générale de l'aviation civile (DGAC) a recommandé aux compagnies de réduire de 30 % leurs vols demain et des perturbations sont attendues « sur l'ensemble du territoire ».

**Education.** Tous les enseignants sont appelés à la grève par leurs syndicats, y compris ceux du privé. Francette Popineau, secrétaire générale du Snuipp-FSU, premier syndicat dans le primaire, s'attend à ce que le mouvement soit « très suivi ». La loi d'août 2008 a instauré un droit d'accueil des élèves en maternelle et en élémentaire. Même si des enseignants sont en grève, l'école doit accueillir les enfants, mais ce n'est valable que dans le primaire.

**Hôpitaux.** Première depuis la loi Bachelot de 2009, une dizaine de syndicats de praticiens hospitaliers (PH) se sont joints à l'appel de la fonction publique. Médecins, pharmaciens et dentistes sont invités à faire grève avec les personnels paramédicaux (aides-soignants, infirmiers, etc.). Conséquence : des opérations pourraient être reportées.

**Et en Belgique.** Les fonctionnaires belges ont aussi lancé un préavis de grève mardi pour protester contre la dégradation des services publics. Le trafic des trains et du métro sera fortement perturbé.

## **L'Elysée veut lancer la suite des réformes**

Alors que les syndicats se retrouvent ce lundi au siège de la CGT, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), pour décider d'une nouvelle journée d'action contre les ordonnances, pour l'Elysée, cette page se tourne définitivement cette semaine... Les leaders des organisations syndicales sont, en effet, conviés les 12 et 13 octobre pour discuter, en tête à tête avec Emmanuel Macron, des prochaines réformes. Le coup d'envoi de six mois de discussions, voire de négociations, l'objectif étant de déposer un projet de loi au Parlement au printemps et de boucler le dossier durant l'été 2018. Les concertations pourraient débiter fin octobre sur la réforme de l'apprentissage, puis enchaîner début novembre sur la formation professionnelle, avant d'attaquer la refonte de l'assurance chômage.

## **L'OPINION – 09/10/2017**

### **13 Grogne: le gouvernement plus inquiet de la colère des jeunes que de celle des fonctionnaires**



**Alors qu'il attend une forte mobilisation mardi, l'exécutif veille à désamorcer les sujets de conflits avec les jeunes. Une réforme des mutuelles étudiants est à l'étude**

Pour la première fois depuis dix ans, toutes les centrales appellent à la mobilisation. Mardi, la plupart des services publics seront ralentis ou fermés. C'est une semaine chargée sur le front du social que s'apprête à vivre le gouvernement. Ce lundi, tous les syndicats — y compris les progressistes comme la CFDT — se réunissent pour décider de l'action à mener après les ordonnances sur le Code du Travail. Jeudi et vendredi, Emmanuel Macron reçoit de nouveau les partenaires sociaux.

Une France à l'arrêt. C'est ce que prévoit le gouvernement, mardi, avec [la journée d'action de la fonction publique](#). Pour la première fois depuis dix ans, toutes les centrales appellent à la mobilisation. En cause, le gel du point d'indice, la remise en place du jour de carence en cas d'arrêt maladie, les 120 000 suppressions de postes annoncées pour le quinquennat par Emmanuel Macron pendant sa campagne, mais aussi la hausse de la CSG, qui malgré la promesse gouvernementale d'une compensation, suscite des inquiétudes... La plupart des services publics seront touchés, les écoles et crèches tourneront au ralenti ou seront fermées, et des perturbations sont à prévoir dans les transports – RER, SNCF mais aussi 30 % des vols annulés.

Contrairement aux mobilisations contre les ordonnances réformant le Code du travail, les leaders syndicaux participeront cette fois aux manifestations. [Philippe Martinez à la CGT](#) défilera à Paris, Jean-Claude Mailly pour FO à Lyon, et [Laurent Berger](#) de la CFDT en Vendée.

Les discussions en cours entre les agents de la fonction publique et Gérard Darmanin, le ministre de l'Action et des Comptes publics, sont tendues. Même l'annonce fin septembre de ramener [le](#)

[nombre de suppression de postes à 1 600 dans la fonction publique d'État](#) pour 2018 n'a pas suffi à calmer la grogne.

Le mouvement est aussi encouragé par les élus locaux, remontés contre l'exécutif à cause, entre autres, des 13 milliards d'euros d'économie demandés. Certaines municipalités encouragent ainsi leurs agents à faire grève mardi, en prenant à leur charge le jour de grève. Le maire communiste d'Ivry-sur-Seine, par exemple, offre la journée à ses agents.

**Faibles marges de manœuvre.** [Face à cette fronde](#), le gouvernement estime avoir peu de marges de manœuvre, car il ne veut pas alourdir les dépenses budgétaires. La formule qui consiste à augmenter de 1 % le point d'indice occasionne 2 milliards d'euros de dépense publique, tout en offrant une augmentation de pouvoir d'achat limitée sur la feuille de paie de chaque agent. Aussi, Gérald Darmanin entend-il prendre davantage en compte le mérite. Mais rien n'y fait. « Le problème est bien plus profond, explique un proche du dossier. Le malaise des fonctionnaires ne se limite pas à la seule fiche de paie, il est étroitement lié à un problème de reconnaissance, de déclassement. » Et d'ajouter : « Mardi, on va faire le dos rond et attendre que cela se passe ».

Le gouvernement observe surtout comment l'échiquier syndical se recompose. [Jean-Claude Mailly, secrétaire général de FO](#), est sommé par sa base de se montrer moins conciliant sur les ordonnances, tout comme Laurent Berger à la CFDT. Preuve en est : lundi, les deux organisations participeront à une intersyndicale, initiée par la CGT. Seront présentes également la CFE-CGC, la CFTC, mais aussi Solidaires, l'Unsa et la FSU... Une première depuis le début du quinquennat ! Les organisations de jeunesse participeront aux discussions.

Le gouvernement surveille comme le lait sur le feu ce [qui se passe du côté des jeunes](#). « On sait que [La France insoumise](#) fait tout pour mobiliser cette catégorie et attise la grogne étudiante », confie une source gouvernementale. La concertation que mène [Frédérique Vidal](#), la ministre de l'Enseignement supérieur, avec les étudiants sur les prérequis à l'Université est suivie de très près par Matignon et par l'Élysée.

D'ailleurs, dans les réformes à venir, l'exécutif entend bien mettre l'accent sur « le plan étudiant ». Dans ce cadre, il pourrait proposer un rattachement des étudiants au régime général de la Sécurité sociale, pour en finir avec les mutuelles étudiantes obligatoires et souvent mal gérées. « Ça permettrait de simplifier le dispositif et d'en finir avec ce régime d'exception qui date de l'après-guerre et qui n'est pas efficace », plaide un conseiller. D'autant que cette harmonisation pourrait aussi rapporter de l'argent à l'Etat.

**Mutuelles étudiantes.** Si l'idée a déjà été lancée cet été, elle fait son chemin au sein de l'exécutif. Car, pour les étudiants, [la fin de la Sécurité sociale étudiante](#) rimerait avec un gain de pouvoir d'achat. Aujourd'hui, les élèves de l'enseignement supérieur sont tenus de souscrire une mutuelle étudiante pour obtenir leur carte Vitale, ce qui revient à payer plus de 200 euros par an. Dans le nouveau système que pourrait proposer le gouvernement, l'étudiant resterait à la Sécurité sociale classique, et aurait tout le loisir de souscrire à une mutuelle. Le gouvernement fait le pari que la concurrence fera le reste, car toutes les mutuelles pourraient proposer des contrats aux jeunes. Ce serait la fin d'une rente.

Politiquement, cela pourrait aussi permettre de rectifier le tir après la bourde de cet été sur la baisse de 5 euros des aides personnalisées au logement et de faire un geste vers les jeunes. Pour ceux qui ne font pas d'étude, le gouvernement entend aussi mettre le paquet. Il a déjà budgété 500 millions d'euros supplémentaires pour une extension de la [garantie jeune](#), à 100 000 nouveaux jeunes. Ce dispositif permet d'accompagner les moins de 25 ans en grande précarité vers l'emploi ou la formation.

Enfin, dès 2018, le ministère du Travail mettra sur la table 1 milliard d'euros pour la formation, en ciblant notamment les jeunes peu qualifiés. Sans oublier la réforme de l'apprentissage qui fera l'objet d'une loi au printemps prochain.

LE JDD – 08/10/2017

## **14 François Baroin met en garde Emmanuel Macron : "Les maires tirent la sonnette d'alarme"**



Le président de l'association des maires de France François Baroin met en garde Emmanuel Macron contre la colère des élus locaux.

Les maires de France tiendront leur congrès dans six semaines. Dans le *JDD*, [François Baroin](#), élu LR de Troyes et président de l'association qui les regroupe s'inquiète des économies demandées aux collectivités locales : "Nous tirons la sonnette d'alarme", déclare-t-il. Et justifie la "fronde" de ses pairs face au gouvernement d'Emmanuel Macron. "L'été a été meurtrier pour la relation de confiance entre l'État et les élus locaux", assure-t-il dans cet entretien. Pas prêt encore à claquer la porte de la Conférence des territoires, il critique fortement le premier budget du quinquennat : "Bien sûr, il faut une capitale et des métropoles puissantes ; mais il faut aussi et peut-être surtout des territoires équilibrés et tirés vers le haut. Or, c'est la première vision qui domine dans ce budget d'inspiration purement comptable."

### **Les élus locaux expriment ouvertement leur colère vis-à-vis d'Emmanuel Macron. Qu'est-ce qui explique cette fronde?**

Je le regrette mais l'été a été meurtrier pour la relation de confiance entre l'Etat et les élus locaux. En campagne, Emmanuel Macron avait évoqué 10 milliards d'euros d'économies pour les collectivités territoriales. A peine élu, il nous demande 13 milliards. Puis le gouvernement gèle des crédits destinés à l'aide au développement des territoires ruraux et supprime la réserve parlementaire, qui permettait de financer des projets locaux. Arrive ensuite la suppression des emplois aidés. La confiance ne peut qu'être abîmée.

### **La droite, si elle était au pouvoir, ne serait-elle pas en train de demander les mêmes efforts aux collectivités?**

Ce n'est pas parce qu'on est de droite qu'on doit porter l'insensibilité sociale en bandoulière. Le sujet des emplois aidés n'est ni de droite ni de gauche ; c'est un problème de non-respect de la parole de l'Etat. S'agissant du projet de François Fillon, j'avais marqué mes différences sur la question des collectivités locales. Je me suis battu contre ses équipes.

### **Les présidents des régions ont claqué la porte de la conférence des territoires. Envisagez-vous de faire de même?**

Nous n'en sommes pas là et nous ne le souhaitons pas car l'intérêt supérieur commande d'avancer ensemble. Mais cela montre bien que nous ne sommes pas dans un débat entre la gauche et la droite mais entre l'Etat et les territoires. Plus de 51% des Français vivent dans des communes de moins de 10.000 habitants, plus de 36% dans des villes de moins de 2.500 habitants. Il y a autant d'habitants dans les communes de moins de 2.000 habitants que dans les 12 métropoles françaises. Le pays ne se résume pas à Paris et de grands trous noirs qui aspirent toute l'énergie, laissant les autres dans la misère sociale, la désespérance territoriale et l'abandon numérique. Bien sûr, il faut une capitale et des métropoles puissantes ; mais il faut aussi et peut-

être surtout, des territoires équilibrés et tirés vers le haut. Or, c'est la première vision qui domine dans ce budget d'inspiration purement comptable. Prenez la politique du logement : elle est absurde car sans les villes, il n'y aurait pas de loyers modérés en France, parce que ce sont elles qui cautionnent les emprunts des bailleurs sociaux. Il y a 165 milliards de garanties d'emprunts stockés dans les comptes des collectivités locales. Nous avons de sérieuses inquiétudes sur ce sujet. J'ai alerté le Premier ministre sur les risques.

### **Quels sont les risques?**

Les organismes HLM vont devoir expliquer à leurs locataires pourquoi il n'y aura pas de ravalement, d'insonorisation ni de nouvelles constructions. Les programmes de rénovation de l'Anru sont menacés. Tout cela est incompatible avec la volonté affichée de créer un "choc d'offre" dans le logement : les acteurs n'en auront plus les moyens. Le gouvernement doit corriger le tir.

### **Edouard Philippe assure que des offices HLM ont accumulé des réserves considérables. Il a tort?**

C'est vrai. Sur les 700 organismes HLM, certains ont une trésorerie opulente. Mais 120 feront faillite dès l'an prochain. Personne ne conteste qu'il faille faire des efforts, mais demander plus aux communes, c'est prendre le risque d'une augmentation de la fiscalité locale – et dans ce cas, la responsabilité sera du côté de l'Etat – ou d'une remise en cause des services publics de proximité. Ne veut-on plus de crèches, de clubs de personnes âgées, d'entretien des écoles? C'est un choix politique. S'il veut tout recentraliser, l'Etat doit le dire. Mais en réalité, il n'a plus les moyens de tout administrer.

### **Emmanuel Macron vous proposait il y a peu un "pacte girondin". Vous n'y croyez plus?**

L'avenir de la conférence des territoires est incertain. Un pacte de confiance, ça s'écrit à deux : Etat et collectivités locales. Or nous sommes face à une addition de mesures venues d'en haut et dans une seule direction. L'opposition qui s'exprime dans les départements n'est pas coordonnée. Pour ou contre Macron, ce n'est pas le sujet : dans l'Association des maires de France, toutes les sensibilités sont représentées. Ne pas voir cela, c'est prendre un grand risque politique. Oui, nous tirons la sonnette d'alarme.

### **Qu'attendez-vous du chef de l'Etat?**

Il doit corriger le tir sur la question du logement. Et tout réécrire avec les collectivités. Il est normal qu'il souhaite tenir son engagement de campagne sur la taxe d'habitation. Mais couper dans les dotations tout en nous privant de ressources propres, ce n'est pas une bonne politique. La Constitution dispose que notre République est "décentralisée", or la décentralisation est mise en cause ; et elle consacre la "libre administration des collectivités territoriales", or ce qui se passe laisse augurer une remise en cause probable de ce principe. Si nécessaire, nous utiliserons tous les moyens de droit, notamment constitutionnel, pour nous y opposer.

### **La suppression de la taxe d'habitation est populaire, demander des efforts aux collectivités aussi. N'êtes-vous pas à contre-courant?**

L'opinion est attachée aussi aux services publics locaux et aux investissements pour développer les territoires. Cette bataille, nous l'avons déjà menée sous le quinquennat de François Hollande, avec le soutien de l'opinion. Il avait reculé. Nous ne laisserons pas imposer l'idée fausse que les dépenses de fonctionnement des collectivités, ce seraient des petits fours, des cocktails et des ronds-points inutiles – c'est du poujadisme. Et dire qu'il y a trop d'élus revient à dire qu'il y a trop de bénévoles. Car l'immense majorité des élus ne coûtent quasiment rien à la nation et pourtant, ils ne ménagent pas leur temps.

### **D'autres pays ont réduit le nombre de leurs communes. Pourquoi pas nous?**

La commune est un acquis de la Révolution. Notre pays s'est bâti autour d'elle ; pour beaucoup de gens, c'est leur petite patrie. Nous n'avons pas attendu les leçons de l'Etat pour faire des économies. Si la dette asphyxie notre économie, qui en est responsable? A 80%, c'est l'Etat ; moins de 10%, les collectivités territoriales ; et les communes, moins de 5%. Alors qu'on arrête ces discours!

### **Les villes ne peuvent-elles plus faire d'efforts supplémentaires?**

La majorité des communes sont à l'os : 75% de l'investissement dans notre pays est porté par les collectivités. Il faut préserver cela.

### **Dans votre livre, vous invoquez "l'ancrage rural", qui est, selon vous, la marque "des vrais hommes d'Etat". Est-ce un reproche adressé à Emmanuel Macron?**

Je le crois sincère mais par sa formation et sa construction personnelle, il a la vision des fonctionnaires de Bercy : très centralisatrice et au fond passéiste, nostalgique d'un Etat tout-puissant où, d'en haut, on appuie sur une touche et la note sort forcément juste. Mitterrand puis Chirac (sous l'impulsion de Jean-Pierre Raffarin) avaient fait le constat que l'Etat ne peut plus être présent partout. D'où les lois de décentralisation. Emmanuel Macron va vite se trouver devant une contradiction : affirmer une ambition élevée au nom d'un Etat qui n'en a plus les moyens.

### **Vous le pensez en décalage avec la réalité du pays?**

En tout cas, par rapport à la réalité des institutions. La question est aussi de savoir s'il considère les collectivités comme un "corps intermédiaire" ou même comme un lobby qui défendrait "la France d'avant". Les collectivités, c'est peut-être la France d'avant, mais c'est aussi la France de demain. On peut sans doute ubériser beaucoup de choses mais on ne peut pas ubériser les communes. Le chef de l'Etat doit regarder le bout du monde mais il doit aussi écouter le coin de la rue.

### **Comme membre des Républicains, parrainez-vous Laurent Wauquiez pour l'élection à la présidence?**

J'ai mené tous les combats de la droite depuis vingt-cinq ans. Aujourd'hui, je n'aspire à aucune responsabilité partisane et je ne veux plus participer à ces débats internes. Je ne parraine personne. Et je n'aurai aucune position publique pour l'un ou l'autre. C'est aux militants de décider.

### **Voterez-vous lors du congrès?**

Sûrement.

### **Approuvez-vous l'exclusion annoncée d'Edouard Philippe ou de Gérald Darmanin?**

Ces débats sont à mille lieues de mes préoccupations et de mon engagement au service des territoires.

Hervé Gattegno [et](#) Christine Ollivier

**LE JDD – 08/10/2017**

## **15 Comment la garde des Sceaux, Nicole Belloubet, veut réformer la Justice**



**La garde des sceaux Nicole Belloubet détaille au JDD ses 5 projets de réforme pour la justice. A terme, la carte judiciaire devrait être revue.**

La garde des sceaux, [Nicole Belloubet](#), s'attaque à la réforme de la justice : elle détaille au *JDD* ses 5 projets, dévoilés jeudi devant un parterre de magistrats et qui provoque déjà l'inquiétude de ces acteurs. "Je ne connaissais pas les magistrats, c'est un monde que je découvre. Je découvre aussi une envie que les choses évoluent, une volonté de changement qui me frappe", confie la ministre de la Justice. Parmi ses chantiers, ceux de la numérisation, de la simplification des procédures civiles mais aussi pénales. Surtout, le gros de son travail sera la révision de la carte judiciaire, qui date de la Révolution française.

C'est l'autre mammoth. Sept milliards d'euros de budget (en augmentation cette année de 3,9%) et une administration protéiforme de 81.000 fonctionnaires. Les difficultés y sont clairement diagnostiquées depuis une douzaine de gardes des Sceaux. Coté prison, le constat est alarmant : 70.000 détenus s'entassent dans moins de 60.000 places et tous les experts le constatent, au quotidien, les 189 prisons françaises fabriquent de la délinquance et de la radicalisation, qu'elles sont censées combattre. Dans les tribunaux, les problèmes s'empilent de façon souvent ubuesque. Un seul exemple : depuis des décennies des crédits judiciaires ont été engloutis dans des chantiers de numérisation inaboutis. Résultat : aujourd'hui encore, les systèmes informatiques des commissariats, des gendarmeries et des tribunaux n'étant toujours pas compatibles, il faut souvent ressaisir des plaintes quand elles arrivent dans un palais de justice. Le monde judiciaire n'a pas vraiment amorcé le virage du numérique. Chaque année, le seul tribunal de Paris envoie 1,2 million de lettres recommandées avec accusé de réception... Et celui de Nanterre dépense à lui tout seul 800.000 euros par an de frais postaux.

### **Le chantier de la numérisation**

A la place, de simples envois d'e-mails feraient baisser la facture d'autant. "Nous avons un problème avec la numérisation", admet Nicole Belloubet. Un euphémisme poli. "Vous imaginez le temps gagné si on parvenait à mener à bien le chantier de la numérisation? Sans parler des avantages pour le justiciable de pouvoir suivre sa procédure sur Internet." Cinq cents millions d'euros sur cinq ans vont être débloqués, annonce la garde des Sceaux. Avec un air de ne pas y toucher, une voix douce et des propos millimétrés, cet ancienne professeure de droit et membre du Conseil constitutionnel a lancé cette semaine "cinq chantiers pour la justice". Dévoilés jeudi devant un parterre de magistrats, ces chantiers, confiés à cinq commissions pilotées chacune par un tandem d'experts, ont déjà déclenché quelques broncas souterraines. La ministre parviendra-t-elle à secouer les vieilles robes dans cet univers où l'indépendance, parée de tous les vertus, a souvent été la meilleure alliée de l'immobilisme?

Elle est optimiste. "Finalement, je ne connaissais pas les magistrats, c'est un monde que je découvre. Je découvre aussi une envie que les choses évoluent, une volonté de changement qui me frappe, confie la garde des Sceaux. J'ai beaucoup de chance d'être là maintenant. J'espère que je saurai tirer parti de ce moment." De la chance, Nicole Belloubet en a eu en héritant de ces fonctions après la démission de François Bayrou, trente-cinq jours après sa nomination. Avec elle, Emmanuel Macron a choisi de remplacer le maire de Pau par une sorte d'antithèse parfaite : Nicole Belloubet est une hyperspécialiste du droit, totalement novice en politique nationale comme en relations avec les médias.

L'avenir dira si le profil de cette femme aussi élégante qu'atypique suffira à faire bouger les lignes. En lançant ces cinq chantiers, Nicole Belloubet réclame des mesures concrètes et rapides. "Je veux des choses opérationnelles. J'ai donné jusqu'au 15 janvier pour obtenir des propositions que l'on mettra en place dès 2018, notamment via une fenêtre de tir législatives au printemps. Je ne veux pas de énièmes rapports", prévient-elle, reconnaissant que les placards du ministère en sont déjà remplis.

### **La réforme de la simplification**

Côté simplification, en matière civile, la ministre espère une mini-révolution : "Je souhaite que l'on arrive à deux cas de figure, avec ou sans avocat. Les procédures civiles sont devenues beaucoup trop complexes", analyse cette ancienne professeure, persuadée que seule "une volonté politique"

peut faire table rase de toutes ces lourdeurs. "Je sens que le moment est mûr pour cela", prédit elle.

Au pénal, toujours dans un souci de rationalisation, Nicole Belloubet propose la forfaitisation, sous forme de simples amendes, pour les délits de consommation de cannabis. "C'est un sujet qui reste délicat, cela peut poser des problèmes de discrimination entre ceux qui pourront payer et les autres", analyse-t-elle en juriste, sans se risquer sur le terrain sensible d'une possible dépénalisation. "Je suis dans un gouvernement, je n'ai pas d'avis divergent sur cette question, sourit-elle. Si on mettait en place une forfaitisation, cela irait dans le sens que l'on souhaite de désengorger les tribunaux et les prisons", ajoute la ministre, consciente d'"un certain nombre de réticences".

## **Le remodelage territorial**

Au final, son grand chantier, une fois tous les autres menés, sera celui de la carte judiciaire. Là encore, les données de base sont simples : la carte des tribunaux date de la Révolution française. La France de 2017 compte 101 départements, 164 TGI et 36 cours d'appel. La carte judiciaire a résisté au remodelage des 13 Régions actuelles, à l'arrivée des lignes TGV et à peu près à toutes les volontés de réforme. "Ce qui est inévitable aujourd'hui, commence prudemment la garde des Sceaux, consciente de s'aventurer sur un terrain glissant, c'est qu'il y ait des évolutions." Elle pèse chaque mot : "Si on avance sur la numérisation, la simplification des procédures, face à un droit qui se complexifie nous devons réfléchir en parallèle à la manière dont nous organisons la justice sur le territoire." Nicole Belloubet promet qu'"aucun lieu de justice ne sera fermé". Elle garantit, comme un ministre des Postes promettrait que tous ses guichets resteront ouverts, "une continuité sur le territoire". Mais admet que la carte judiciaire actuelle est obsolète. "Il est urgent de réfléchir à la manière dont la justice est rendue. Les citoyens veulent avoir une justice de proximité pour leurs contentieux du quotidien, mais on peut imaginer que des contentieux plus techniques, comme le droit de la construction ou de la propriété intellectuelle, soient concentrés en certains lieux."

Une façon prudente d'admettre qu'il faudrait revoir l'implantation des 36 cours d'appel, qui, à Paris ou à Riom, couvrent tous les champs du droit. L'idée serait de concentrer certaines spécialités. "On ne peut plus fonctionner comme on le fait, insiste Nicole Belloubet. Les principes directeurs de l'organisation des tribunaux doivent être revus." Son refrain pour les mois qui viennent : "Le statu quo n'est plus option."

Le "corps", comme s'appellent les magistrats entre eux, acceptera-t-il de muter? "Bien sûr, mais qu'on nous dise clairement quel est le projet et qu'on débâte enfin de choses concrètes. On perd encore du temps avec des missions de réflexion", s'emporte Virginie Duval, la présidente de l'USM, le syndicat majoritaire des magistrats. "Il faudra aussi faire attention à ne pas éloigner la justice du justiciable", prévient-elle. Les avocats, notamment ceux de province, regroupés en 182 barreaux, défendront bec et ongles "leurs" tribunaux. A l'inverse, d'autres avocats, comme l'ancien bâtonnier de Paris Pierre-Olivier Sur, considèrent que les mesures avancées ne "vont pas assez loin" : "Il ne faut qu'un seul TGI par département, cela suffit." Le "chantier" de la carte s'annonce compliqué.

## **Le risque des prisons**

Un autre dossier sensible rattrapera tôt ou tard la ministre : celui des prisons. Même si 15.000 places supplémentaires ont été prévues (et que l'objet indirect des cinq chantiers est de désengorger les établissements pénitentiaires en multipliant les peines de substitution comme les bracelets électroniques), la prison n'a pas "son" chantier propre. Jeudi soir, à la Nuit du droit organisée au Conseil constitutionnel, Nicole Belloubet a croisé Robert Badinter, qu'elle "admire beaucoup". En aparté, le ministre de la Justice de François Mitterrand lui a conseillé "de faire attention aux prisons", qu'il y avait urgence. Une prédiction de vieux sage.

## **Laurent Valdiguié**

**LE MONDE – 07/10/2017**

## **16 Au Royaume-Uni, le Brexit entraîne déjà une pénurie de main-d'œuvre**



**Avec la chute de la livre sterling, l'immigration a baissé, pénalisant la restauration, l'agriculture et même les hôpitaux.**

Alex Wretham possède un bar, un restaurant et une brasserie à Ealing Broadway, dans l'ouest de Londres : soixante-cinq employés, pour une PME florissante. « *Mais certains jours, notre activité est au bord de la rupture parce qu'on ne trouve personne pour laver la vaisselle* », explique le patron de Charlotte's. Il a tout essayé : les petites annonces locales, le contact direct avec les *job centres* locaux, les agences de travail temporaire... Rien n'y fait, la dizaine de personnes dont il a besoin pour faire la plonge est extrêmement difficile à trouver.

Bien sûr, dans une capitale britannique qui est au plein-emploi, il a toujours été compliqué de trouver des travailleurs pour ces tâches « *très dures* », de l'aveu même de M. Wretham. Mais le vote en faveur du Brexit, en juin 2016, a modifié l'équilibre fragile en place.

Non pas que les règles d'immigration aient changé ou que le patron de Charlotte's voie beaucoup d'Européens quitter Londres, mais le nombre de nouveaux migrants s'est fortement réduit. « *Depuis que la livre s'est effondrée, ceux qui viennent pour travailler très dur pendant quelques mois et envoyer de l'argent chez eux sont beaucoup moins nombreux. La valeur de ce qu'ils gagnent ici, transférée en monnaie locale, a sensiblement baissé.* »

Pour faire face, M. Wretham jongle au quotidien. Parfois, une agence de travail temporaire lui trouve quelqu'un. Mais vendredi 29 septembre, un intérimaire a annulé à 17 heures, juste avant que le service commence. « *J'ai dû demander en urgence à l'un de mes employés en salle de me rendre service et de faire la plonge.* »

L'expérience de M. Wretham devient de plus en plus courante au Royaume-Uni. Restaurants, hôtels, exploitations agricoles, entreprises de construction, mais aussi hôpitaux et sociétés d'aide à domicile peinent désormais à trouver la main-d'œuvre nécessaire. Le Brexit n'est pas la seule explication : le taux de chômage au Royaume-Uni est de 4,3 %, au plus bas depuis quarante-deux ans.

### **Besoin de 62 000 nouveaux arrivants par an**

Dans ces conditions, certains secteurs dépendent de l'afflux de main-d'œuvre immigrée, parfois à un niveau extrême. Selon l'Association de l'hôtellerie britannique (BHA), les trois quarts des serveurs au Royaume-Uni sont désormais des Européens. Elle estime que le secteur a besoin de 62 000 nouveaux arrivants par an.

Pour autant, depuis le Brexit, il n'est pas question de parler d'exode. Les dernières statistiques de l'immigration, qui s'arrêtent au mois de mars, indiquent que le nombre d'Européens à venir au Royaume-Uni reste plus élevé que le nombre de départs. Mais le flot se tarit progressivement : le

nombre net d'arrivées (immigration moins émigration) a baissé de 30 % en un an, à 127 000 personnes, entre avril 2016 et mars 2017.

L'agriculture fait partie des secteurs qui en souffrent. Barfoots est une très grosse exploitation du sud de l'Angleterre, qui emploie entre 650 et 1 000 personnes, selon les saisons. « *Cet été, pour les récoltes, il nous manquait environ 15 % de la main-d'œuvre nécessaire* », témoigne Julian Marks, son directeur. Soit une cinquantaine de paires de bras.

Là encore, le principal problème a été la chute de la livre sterling. Chaque année, Barfoots recrute directement en Europe de l'Est. En 2016, il avait reçu 1 500 candidatures ; cette année, il n'y en avait que 900. Le Royaume-Uni est devenu bien moins attractif. « *Et pour ceux qui travaillent dans nos usines et qui envisagent de rester sur la durée, le Brexit leur donne l'impression de ne pas être les bienvenus* », poursuit M. Marks.

En conséquence, il envisage de réduire les terres qu'il cultive. Pas pour 2018, parce que l'entreprise s'est déjà engagée sur une certaine surface, mais pour 2019. « *Le problème est que c'est très compliqué, parce qu'on n'y voit pas clair sur ce que sera le Brexit.* » La sortie de l'UE doit en principe avoir lieu en mars 2019, et les négociations sur les modalités du divorce piétinent.

Barfoots ne peut-il pas employer à la place des saisonniers britanniques ? « *Dans notre région, le chômage est extrêmement bas, rappelle M. Marks. Les étudiants ou les gens sans qualification peuvent se tourner vers d'autres secteurs où les conditions sont moins dures.* » M. Wretham, de Charlotte's, le dit autrement. « *Difficile de tirer un Britannique du lit pour aller faire la vaisselle.* »

Il n'y a pas que les emplois peu qualifiés qui sont concernés. Partout au Royaume-Uni, les infirmières manquent à l'appel. Dans un récent courriel interne, le directeur des hôpitaux de Leicester a révélé que la moitié de ses infirmières européennes avaient quitté ses établissements depuis le référendum, soit plus de deux cents d'entre elles.

## **Manque d'infirmières**

Dans ce secteur également, le principal problème est d'attirer de nouvelles recrues. Il y a quelques années, les hôpitaux de Leicester recrutait quarante infirmières européennes par mois. Sur l'ensemble de 2017, seules treize ont accepté de venir.

Comme pour les autres secteurs, le Brexit ne fait qu'accentuer un problème déjà aigu. « *Historiquement, le Royaume-Uni ne formait pas assez d'infirmières et, avec l'austérité, le nombre a encore été réduit,* explique Anita Charlesworth, de l'association Health Foundation. *Les recrutements en Europe ont servi à compenser.* »

Les embauches ont principalement eu lieu en Espagne et au Portugal, où la crise de la zone euro a provoqué des licenciements dans la santé. Aujourd'hui, l'embellie économique de ces pays, conjuguée à la chute de la livre sterling, pousse les infirmières à rentrer.

Le résultat est une baisse impressionnante des demandes : 1 400 infirmières européennes sont arrivées au Royaume-Uni entre septembre 2016 et août 2017, sept fois moins que les douze mois précédents. « *Le gouvernement britannique ferme le robinet d'arrivée des infirmières européennes juste au moment où le système de santé traverse une pénurie de main-d'œuvre* », s'alarme Philip Ball, du Royal College of Nursing.

Face à la crise, les hôpitaux ont réagi de deux façons. « *Ils utilisent plus d'heures supplémentaires, ce qui coûte cher, et les listes d'attente pour tout ce qui ne relève pas de l'urgence s'allongent* », témoigne M<sup>me</sup> Charlesworth. Pendant ce temps, les discussions sur le Brexit sont dans l'impasse.

Par [Eric Albert](#)

## 17 La pression monte sur les indépendantistes catalans



**À Madrid, Barcelone et en Europe, les partisans de l'Espagne unie ont donné de la voix avant la réunion décisive du Parlement de Catalogne mardi.**

En une semaine, le processus sécessionniste peut arriver à son zénith, la déclaration d'indépendance, ou la perte par la Catalogne de ses compétences légales, qui depuis quarante ans font d'elle l'une des régions les plus autonomes d'Europe. La semaine écoulée a été marquée par le référendum d'indépendance, les violentes [charges policières](#), les manifestations pour et contre la sécession et l'annonce des transferts de sièges sociaux de très grandes entreprises hors de la région. Celle qui s'ouvre peut donner lieu à une suspension de l'autonomie par Madrid, immédiatement après une hypothétique déclaration d'indépendance.

Déclaration d'indépendance ou déclaration sur l'indépendance? La nuance, de taille, était analysée ce dimanche par *La Vanguardia*. Le doyen des quotidiens catalans, parmi les journaux les mieux informés de la région, se révélait, ce dimanche, incapable de prévoir ce que produira la comparution, ce mardi, du président régional, [l'indépendantiste Carles Puigdemont](#), devant le Parlement autonome. Et pour cause, au sein du bloc très hétérogène du sécessionnisme, qui va de l'extrême gauche de la CUP jusqu'aux libéraux et «business friendly» du PDECat, en passant par le centre-gauche d'ERC, il n'existe aucun consensus sur les suites à donner au référendum d'autodétermination tenu dimanche dernier. Un scrutin interdit par la Cour constitutionnelle, massivement boycotté par les unionistes, organisé sans les conditions minimales permettant de certifier la sincérité des résultats et que les partisans du oui, qui en sont les instigateurs, affirment avoir remporté par 90 % des voix.

D'un côté, il y a les jusqu'au-boutistes. Avec la CUP, peu émue par les départs des deux grandes banques de la région, se dressent les deux grandes associations indépendantistes, Omnium Cultural et Assemblea Nacional Catalana (ANC), qui mobilisent les masses dans la rue, tout en fréquentant régulièrement les couloirs du Palau de la Generalitat, le siège du gouvernement régional. L'influence de ces deux organisations sur la vie politique fait dire à Fernando Vallespín, professeur de science politique à l'Université autonome de Madrid: «La déstructuration du système de représentation en Catalogne place les partis aux pieds d'un mouvement social uniquement centré sur la question de l'indépendance.»

Les partisans de la ligne dure ne craignent pas les représailles de Madrid. Certains semblent même les désirer. De la même manière que les images des charges policières ont élargi l'indignation au-delà des cercles sécessionnistes, une attaque juridique contre les institutions catalanes pourrait, dans leur esprit, remobiliser les troupes.

Outre la fièvre des manifestants, les tenants de la politique du pire s'appuient sur deux textes: la loi sur le référendum et la loi sur la transition, votées par la majorité indépendantiste et qui établissent la feuille de route du souverainisme. Avec un bémol: de la commission électorale aux listes d'électeurs, en passant par la déclaration censée être votée par le Parlement 48 heures après la publication des résultats, les dirigeants indépendantistes se sont déjà assis sur une bonne part de ces engagements.

De l'autre côté, les partisans d'un coup de frein. Après le remaniement de l'été dernier, qui vit le départ des conseillers - les « ministres régionaux » - les plus frileux, les voix dissidentes qui s'élèvent au sein du gouvernement catalan sont d'autant plus méritoires. Le conseiller aux Entreprises, Santi Vila, a été le plus explicite, en appelant à un « cessez-le-feu », qui verrait Madrid et Barcelone s'engager à s'abstenir d'appliquer des mesures unilatérales ou irréversibles. Plus encore que les refus réitérés de l'Union européenne de se prêter à une médiation, les annonces en cascade de [transferts de sièges sociaux](#) ont un effet réel sur le moral des indépendantistes.

Les modérés défendent une déclaration « sur » l'indépendance: un texte qui ne proclamerait pas la souveraineté dans l'immédiat, mais qui prendrait acte du résultat du scrutin et ouvrirait un temps de préparation vers l'indépendance effective. Les considérations du prédécesseur de Puigdemont, Artur Mas, artisan de la conversion des institutions catalanes au séparatisme, sont révélatrices. Dans deux interviews, Mas distingue l'indépendance « réelle », à laquelle la Catalogne ne serait pas encore prête, d'une indépendance « symbolique ». Ces subtilités rappellent que l'Écosse prévoyait une transition de dix-huit mois.

Ces subtilités ne semblent pas infléchir la détermination du président du gouvernement espagnol. [Dans une interview au quotidien \*El País\*, Mariano Rajoy](#) a jugé tout aussi intolérable une déclaration à effets différés, qualifiée de « chantage », qu'une proclamation immédiate. Interrogé sur la possibilité d'activer l'article 155 de la Constitution, qui permet, en cas de rébellion d'une communauté autonome, de prendre le contrôle d'une partie ou de l'ensemble de ses prérogatives, Rajoy a répondu ne rien exclure. Ses deux alliés au Parlement face à la menace séparatiste, le Parti socialiste (PSOE) et Ciudadanos (centre), ont des vues contradictoires sur le sujet. Le PSOE préférerait éviter le traumatisme d'un recours au 155, jamais mis en œuvre depuis l'adoption de la Constitution en 1978. Pour sa part, Ciudadanos, un parti né en Catalogne contre l'indépendantisme, recommande de l'utiliser pour convoquer des élections régionales à la place du président catalan, titulaire habituel de cette prérogative.

Outre cet article, d'autres mesures légales sont étudiées par Madrid, dont la loi sur la sécurité nationale, qui permettrait par exemple d'assumer le commandement de la police régionale. La loyauté des Mossos d'Esquadra est mise en doute après la passivité des agents lors de la tenue du référendum qu'ils avaient l'ordre d'empêcher.

Soumis à des pressions multiples et à des injonctions contradictoires, Puigdemont sera, au bout du compte, seul face à sa décision d'alimenter ou d'enrayer l'escalade. Rajoy, qui l'appelle à retrouver le chemin de la légalité, dit avoir prévu tous les scénarios.

**Mathieu de Taillac**

**LA TRIBUNE – 09/10/2017**

## **18 Allemagne : Merkel donne son accord pour limiter le nombre de réfugiés**



Angela Merkel, qui entame son quatrième mandat affaiblie par le résultat des élections législatives du 24 septembre,

envisage de constituer une alliance entre son bloc conservateur, les libéraux du FDP et les écologistes.

### **Pour la première fois outre-Rhin, un compromis entre conservateurs, libéraux et écologistes pourrait être trouvé. Dimanche, les conservateurs se sont mis d'accord sur la question des réfugiés, avant des discussions prochaines, à l'échelle fédérale.**

L'Union chrétienne-démocrate (CDU) de la chancelière allemande Angela Merkel et son allié bavarois l'Union chrétienne sociale (CSU) se sont mis d'accord sur la question controversée de la limitation du nombre de réfugiés, a-t-on appris dans les rangs conservateurs, ce qui devrait permettre de poursuivre les discussions avec les autres partis pour former une coalition.

L'accord est intervenu dimanche soir après des discussions entre les dirigeants des deux formations conservatrices alliées.

Selon le compromis trouvé dimanche, l'Allemagne accueillera environ 200.000 réfugiés par an pour des raisons humanitaires, et notamment les familles des étrangers déjà présents en Allemagne. Toutefois, le mot de "*plafond*" n'est pas prononcé et les personnes à la frontière ne seront pas renvoyées.

Pour rappel, le nombre de personnes entrées en Allemagne est tombé de 890.000 en 2015 à environ 280.000 l'an dernier. Ce nombre devrait à nouveau être en baisse pour l'année 2017

### **La coalition "Jamaïque", une grande première au niveau fédéral**

Angela Merkel, qui entame son quatrième mandat affaiblie par le résultat des élections législatives du 24 septembre, marquées par une nette baisse du bloc CDU-CSU et la percée du parti d'extrême droite AfD, envisage de constituer une alliance entre son bloc conservateur, les libéraux du FDP et les écologistes.

Cette coalition "Jamaïque" - les couleurs distinctives des trois partis, le noir pour la CDU-CSU, le jaune pour le FDP et le vert pour les écologistes, forment le drapeau jamaïcain - est expérimentée dans le land du Schleswig-Holstein depuis les élections régionales du mois de mai mais n'a jamais été tentée au niveau fédéral

## **LE PARISIEN – 09/10/2017**

### **19 La guerre des visas est déclarée entre les Etats-Unis et la Turquie**



Le président turc Recep Tayyip Erdogan et son homologue américain Donald Trump, le 27 septembre dernier, à New York,

lors de la 72e assemblée générale des Nations unies.

## **Après l'arrestation d'un employé turc de la mission américaine d'Istanbul, les Etats-Unis ont suspendu tous les services de visas pour les non-immigrants. Ankara, qui exige toujours l'extradition du prêcheur Gülen, a immédiatement répliqué.**

La tension monte d'un cran entre Washington et Ankara. En réduisant dimanche leurs services de délivrance de visas respectifs, les Etats-Unis et la Turquie ont continué à alimenter une brouille diplomatique accentuée par l'arrestation, mercredi à Istanbul, d'un employé turc de la mission américaine.

C'est l'ambassade américaine à Ankara qui a dégainé la première, en déclarant que le gouvernement américain avait été forcé à réévaluer «l'engagement» de la Turquie à l'égard de la sécurité des services et du personnel des missions diplomatiques, et ce à la lumière des «événements récents». Les Américains n'ont toutefois pas explicitement mentionné l'arrestation de son employé turc, placé mercredi soir en détention provisoire par un tribunal d'Istanbul. L'homme, inculpé pour espionnage et tentative de renversement du gouvernement, est accusé de liens avec le mouvement du prêcheur Fethullah Gülen, réfugié aux Etats-Unis et qu'Ankara estime impliqué dans le coup d'Etat raté de 2016.

L'arrestation suit celle d'un employé turc du consulat américain à Adana, dans le sud du pays, arrêté en mars pour avoir soutenu le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

### **Déclarations moqueuses d'Ankara**

Dès jeudi l'ambassade des Etats-Unis s'était déclarée «profondément préoccupée» par l'arrestation de son employé. Et de rejeter les allégations le visant comme «totalement sans fondement». Dimanche, dans un second temps, les Etats-Unis ont décidé de suspendre «tous les services de visas pour les non-immigrants dans tous les bureaux diplomatiques américains en Turquie». Ceux-ci concernent les voyageurs se rendant aux Etats-Unis pour le tourisme, des traitements médicaux, les affaires, un travail temporaire ou des études.

La Turquie a répliqué quelques heures plus tard en suspendant «tous les services de visas» pour les Américains aux Etats-Unis, précisant que cela vise également les visas délivrés en ligne et à la frontière. Et dans une tentative apparente de se moquer de l'annonce américaine, l'ambassade turque à Washington publiait deux déclarations presque copiées-collées de celle de l'ambassade américaine à Ankara.

Dans la semaine, le porte-parole du président turc Erdogan, Ibrahim Kalin, avait défendu l'arrestation de l'employé de la mission américaine, affirmant «qu'il devait y avoir des preuves sérieuses» et pointant du doigt un appel téléphonique du consulat américain d'Istanbul à un suspect clé le soir du coup d'Etat, le 15 juillet 2016.

### **L'extradition de Gülen au centre des tensions**

Cette guerre des visas est un nouveau point de discorde dans les relations de plus en plus troublées entre Washington et Ankara. Les responsables turcs avaient pourtant exprimé l'espoir d'une nouvelle page dans les relations entre Ankara et Washington sous la présidence de Donald Trump. La Turquie a ainsi fait pression sur Washington pour obtenir l'extradition de Gülen, basé en Pennsylvanie, qui nie pourtant tout lien avec l'organisation du coup d'Etat.

L'absence d'avancée sur la question a encore distendu les liens qui tendent déjà à s'affaiblir autour du soutien de Washington à une milice kurde syrienne qu'Ankara considère comme un groupe terroriste. Mais la Turquie maintient la pression. A Izmir, c'est un pasteur américain, Andrew Brunson, à la tête d'une église, qui est ainsi détenu par les autorités turques depuis octobre 2016, accusé d'appartenir au réseau Gülen.

Erdogan a suggéré en septembre que la Turquie pourrait le libérer en échange de Gülen, mais Washington a montré peu d'intérêt pour cette proposition. Pour ne rien arranger, outre-Atlantique,

des membres de la sécurité d'Erdogan ont été inculpés par les autorités américaines à la suite d'affrontements avec des manifestants au cours d'une visite officielle aux Etats-Unis, ce qui a eu le don d'irriter profondément le président turc.

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

**Elena NATALITCH**

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

[elena.natalitch@medef-idf.fr](mailto:elena.natalitch@medef-idf.fr)

[www.medef-idf.fr](http://www.medef-idf.fr)

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France  
**MEDEF Ile-de-France**

